



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9269^e séance

Vendredi 24 février 2023, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidents : M. Borg/M^{me} Frazier (Malte)

Membres :

Albanie	M ^{me} Xhaçka
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Holguín Maldonado
États-Unis d'Amérique	M. Blinken
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Colonna
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Ampratwum-Sarpong
Japon	M. Hayashi
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M. Cassis
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Cleverly

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais dire quelques mots au sujet d'une motion d'ordre.

Nous voudrions vous demander, Monsieur le Président, de bien vouloir préciser pour quelles raisons vous proposez de donner la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, M. Dmytro Kuleba, avant que les membres du Conseil de sécurité ne s'expriment. Nous n'avons rien contre sa déclaration, mais il existe des règles au Conseil, qui ont été établies bien avant que Malte n'en devienne membre. Vous devez les respecter, Monsieur le Président. J'aimerais avoir une réponse à cette question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je prends bonne note des points soulevés par le représentant de la Fédération de Russie.

Ce débat se tient à l'occasion du premier anniversaire du début de la guerre en Ukraine, et la présidence juge utile de permettre au Ministre ukrainien des affaires étrangères de prendre la parole avant les membres du Conseil à cette occasion, conformément au paragraphe 33 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais vous avertir, Monsieur le Président, qu'avec ce coup de marteau, qui va officialiser votre décision, vous aurez créé un précédent flagrant par lequel des privilèges seront accordés aux représentants de l'Ukraine au Conseil de sécurité, des privilèges qui sont refusés aux représentants d'autres régions du monde. Je peux vous donner des exemples concrets tirés de la pratique récente : la séance sur la République centrafricaine tenue le 21 février (voir S/PV.9265), où M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, a pris la parole après les membres du Conseil ; la séance du 27 janvier portant sur le Mali (voir S/PV.9251), durant laquelle le Ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Abdoulaye Diop, est également intervenu après les membres du Conseil ; la séance du 11 janvier sur la Colombie (voir S/PV.9240), où la Vice-Présidente – je souligne qu'il ne s'agit même pas de la

Ministre des relations extérieures, mais de la Vice-Présidente – M^{me} Francia Márquez Mina s'est exprimée après les membres du Conseil de sécurité ; la séance consacrée à Haïti, tenue le 24 janvier (voir S/PV.9247), où le Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, M. Roberto Álvarez Gil, a pris la parole après tous les membres du Conseil de sécurité. De même, M. Álvarez Gil est intervenu après les membres du Conseil de sécurité à la séance sur Haïti du 21 décembre 2022 (voir S/PV.9233). La liste de ces exemples est longue.

En parlant de précédents, M. Dmytro Kuleba lui-même a pris la parole au Conseil de sécurité le 22 septembre 2022 (voir S/PV.9135) après tous les membres du Conseil de sécurité. Pas une seule fois, les délégations occidentales n'ont proposé que les représentants de l'Afrique, de l'Amérique latine ou de toute autre région, à l'exception de l'Ukraine, soient entendus lors de séances qui les concernent directement avant les membres du Conseil de sécurité.

Comprenez-vous, Monsieur le Président, comment votre décision de donner à M. Kuleba le droit privilégié de s'exprimer au début de la séance sera perçue aux yeux du reste du monde aujourd'hui ? Je tiens à souligner une nouvelle fois que nous n'avons rien contre le fait que M. Kuleba s'exprime en tant que tel ; nous sommes prêts à l'écouter. Mais cela devrait se faire dans le strict respect de la pratique établie, qui veut que les délégations invitées au titre de l'article 37 prennent la parole après les membres du Conseil.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est à une nouvelle tentative d'accorder certains droits à un pays donné, alors que vous, manifestement, Monsieur le Président, en tant que représentant du « milliard doré », vous favorisez ouvertement l'Ukraine simplement parce qu'il s'agit de votre projet géopolitique. Il semblerait que vous ne vous souciez pas des problèmes du reste du monde. Il en va de même pour le nombre sans précédent de délégations invitées aujourd'hui au titre de l'article 37 – 12 pays de l'Union européenne, en plus du Haut Représentant Borrell Fontelles. Il est évident que tous ces pays, qui s'expriment sur la base d'une même position européenne dictée par Bruxelles, n'apportent aucune valeur ajoutée à la discussion. Cette approche dévalorise notre débat et porte atteinte à la réputation du Conseil.

Vos collègues britanniques sont déjà entrés dans l'histoire avec une présidence du Conseil placée sous le signe de la mauvaise foi, lorsqu'ils ont rejeté notre demande d'organiser une séance d'urgence du Conseil – ce qui ne s'était jamais vu.

Nous regrettons que, à maintes reprises, la présidence maltaise ait fait preuve d'un mépris flagrant pour le règlement et les pratiques du Conseil, en faisant passer sa position nationale et la position commune de l'Union européenne avant ses responsabilités de Président du Conseil de sécurité, qui est censé être le gardien des procédures du Conseil et adopter une position impartiale. Nous sommes obligés de constater que Malte n'est pas à la hauteur de la tâche. Cela confirme notre conviction qu'il n'y a rien à gagner à élargir la composition du Conseil en y intégrant des pays occidentaux, car ils ne font que transformer le Conseil en un outil pour satisfaire leurs caprices.

Le Président (*parle en anglais*) : Une fois encore, je prends bonne note des points soulevés par le représentant de la Fédération de Russie.

Je voudrais également rappeler, par exemple, que le Ministre des affaires étrangères de la Serbie a pris la parole avant les membres du Conseil de sécurité au moins deux fois, lors des deux dernières séances sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (voir S/PV.9155 et S/PV.9019).

En ce qui concerne la liste des orateurs et oratrices au titre de l'article 37, la présidence a pris note du fait que toutes ces demandes émanaient de ministres des affaires étrangères qui ont pris le temps de faire le déplacement à New York pour être au Siège de l'ONU à l'occasion de cet anniversaire. Cela indique clairement qu'ils estiment que leurs pays ont été, et sont toujours, directement touchés par cette guerre.

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général ainsi qu'aux Ministres et autres représentants de haut niveau. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Allemagne, Croatie, Espagne, Estonie, Hongrie, Italie, Lettonie, Macédoine du Nord, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Ukraine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies ne sont pas une question de commodité. Ce ne sont pas de vains mots sur le papier. Ils sont au cœur de ce que nous sommes. Ils reflètent la mission essentielle de nos Nations Unies. Et ils existent précisément pour faire droit à tout grief, quel qu'il soit.

Il y a un an, j'étais ici au Conseil (voir S/PV.8974), et j'ai demandé avec insistance :

« Au nom de l'humanité, ne permettez pas que commence en Europe ce qui pourrait être la pire guerre depuis le début du siècle, avec des conséquences non seulement dévastatrices pour l'Ukraine, non seulement tragiques pour la Fédération de Russie, mais avec un impact que nous ne pouvons même pas prévoir s'agissant des conséquences pour l'économie mondiale ».

J'ai dit à ce moment-là : donnons une chance à la paix. Mais la paix n'a eu aucune chance. La guerre a pris le dessus.

L'invasion russe de l'Ukraine est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Elle a provoqué la mort, la destruction et des déplacements à grande échelle. Les attaques contre les populations et les infrastructures civiles ont fait de nombreuses victimes et causé d'indicibles souffrances. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a recensé des dizaines de cas de violences sexuelles liées au conflit commises contre des hommes, des femmes et des filles. De graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains à l'égard de prisonniers de guerre, et des centaines de cas de disparitions forcées et de détentions arbitraires de civils, ont également été documentés.

La vie est un véritable enfer pour le peuple ukrainien. Quelque 17,6 millions de personnes, soit près de 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'aide humanitaire et de protection. La crise a fait disparaître 30 % des emplois d'avant-guerre. Le Programme alimentaire mondial estime que près de 40 % des Ukrainiens n'ont pas la possibilité ou les moyens de se nourrir convenablement. La guerre a déclenché en Europe une crise migratoire sans précédent depuis des décennies. Plus de 8 millions de réfugiés en provenance d'Ukraine ont été enregistrés à travers l'Europe, s'ajoutant aux quelque 5,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Plus de la moitié des enfants ukrainiens ont été contraints de quitter leur foyer, les enfants non accompagnés et séparés s'exposant, de surcroît, à de graves risques de violence, de sévices et d'exploitation. Les infrastructures vitales sont mises à mal : les systèmes d'eau, d'énergie et de chauffage ont été détruits, au beau milieu d'un hiver glacial. L'Organisation mondiale de la Santé a confirmé plus de 700 attaques contre les établissements de soins de santé. Plus de 3 000 écoles et universités ont été endommagées ou détruites. Des millions d'étudiants ont vu leur éducation gravement perturbée.

Moins mesurable – mais non moins important – est l'effet dévastateur de plusieurs mois de déplacements et de bombardements sur la santé mentale des Ukrainiens. Près de 10 millions de personnes, dont 7,8 millions d'enfants, risquent de souffrir de graves troubles post-traumatiques.

Et ne nous méprenons pas : la Fédération de Russie en subit également les conséquences mortifères.

(l'orateur poursuit en français)

Nous avons besoin de paix – une paix conforme à la Charte des Nations Unies et au droit international. Tout en œuvrant pour la paix, nous continuerons d'appeler à agir sur plusieurs fronts. La protection des civils doit demeurer la priorité absolue. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser. L'emploi d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées, dans les villes et les villages, doit prendre fin. Un accès humanitaire sûr et sans entrave doit être garanti, afin d'acheminer une aide vitale.

Il nous faut également investir dans le redressement et la reconstruction de l'Ukraine. À la demande du Gouvernement ukrainien et au nom du système des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement procède, conjointement avec la Banque mondiale, à une évaluation des dégâts aux infrastructures énergétiques.

Depuis le début de la guerre, l'Agence internationale de l'énergie atomique a aidé l'Ukraine à assurer la sûreté et la sécurité de ses 15 réacteurs en service dans quatre centrales nucléaires, dont la plus grande centrale nucléaire d'Europe, à Zaporijia. Nous continuons d'exhorter toutes les parties à s'entendre et à mettre en œuvre, rapidement, une zone de sûreté et de sécurité nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporijia, afin d'éviter un grave accident qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

Les menaces à peine voilées de recours à l'arme nucléaire dans le cadre du conflit ont fait grimper le

risque nucléaire à un niveau jamais vu depuis les jours les plus sombres de la guerre froide. Ces menaces sont inacceptables.

(l'orateur reprend en anglais)

Des progrès continuent d'être faits dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, un accord négocié avec les parties par l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de Türkiye. Plus de 20 millions de tonnes de denrées alimentaires, acheminées à bord de plus de 700 navires, sont désormais reliées en toute sécurité aux chaînes d'approvisionnement mondiales, contribuant ainsi à faire baisser les prix dans le monde entier. Je tiens à souligner l'importance pour toutes les parties de continuer à s'investir dans cette initiative, et je réitère notre appel pour qu'elle soit prolongée au-delà de mars 2023.

L'ONU est fermement résolue à œuvrer à l'élimination des derniers obstacles aux exportations de produits alimentaires et d'engrais russes, notamment d'ammoniac. Ces exportations essentielles s'inscrivent dans le cadre de l'action plus large que nous entreprenons pour faire baisser les prix et atténuer l'insécurité alimentaire dans le monde. Ce double effort est la preuve que la coopération internationale est indispensable, précieuse et possible, même en plein conflit.

Au cours de l'année écoulée, le Conseil a organisé plus de 40 débats sur l'Ukraine. C'est la voix des armes que l'on entend en ce moment, mais, au bout du compte, nous savons tous que la voie de la diplomatie et de la responsabilité est le chemin vers une paix juste et durable, une paix dans le respect de la Charte des Nations Unies, du droit international et de la résolution adoptée hier par l'Assemblée générale (résolution ES-11/6). Nous devons éviter toute nouvelle escalade. Nous devons, tous, encourager chaque effort significatif qui vise à mettre fin à l'effusion de sang et donner, une bonne fois pour toutes, une chance à la paix.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine.

M. Kuleba (Ukraine) *(parle en anglais)* : Je remercie la présidence maltaise du Conseil de sécurité d'avoir convoqué cette importante séance.

L'Assemblée générale vient d'adopter une résolution (résolution ES-11/6) sur les principes sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine. Cent

quarante et un États Membres ont pris le parti de la Charte des Nations Unies, tandis que sept se sont rangés dans le camp de la Russie. Il n'y a rien d'autre à dire. Cette résolution suit la logique de la formule de paix présentée par le Président Zelenskyy. L'objectif de son plan en 10 points est de rétablir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, en pleine conformité avec la Charte des Nations Unies, que nous nous sommes tous engagés à respecter et à faire respecter. En bref, l'objectif du plan est de faire en sorte que la Russie quitte l'Ukraine et rende le monde plus sûr. Il va sans dire que toute nouvelle proposition de paix devra désormais s'aligner sur les exigences énoncées dans la résolution de l'Assemblée. Nous invitons tous les pays du monde entier à faciliter la mise en œuvre de cette résolution et de la formule de paix.

Nous devons agir collectivement et rapidement : pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires, en contraignant la Russie à se retirer de la centrale nucléaire de Zaporijia, occupée illégalement, et en cessant les frappes de missiles qui mettent en danger les centrales nucléaires sur tout le territoire ukrainien ; pour écarter la menace de la faim, en œuvrant dans le sens de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et en contrecarrant les efforts que déploie la Russie pour lui porter atteinte, ainsi qu'en développant notre propre initiative, « Grain from Ukraine » ; pour éviter une crise énergétique, ce qui exige que cesse la terreur des frappes de missiles russes sur les infrastructures critiques ukrainiennes ; et pour protéger l'environnement, d'autant que les bombardements russes, qui ont incendié des millions d'hectares de forêts ukrainiennes, menacent nos efforts pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Mais, d'abord et avant tout, il faut sauver les vies humaines. La vie et les droits de nos populations sont au cœur de notre lutte pour la paix. Il est impossible de surestimer l'ampleur de la crise humanitaire provoquée par l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Je tiens à évoquer ici un fait horrifiant parmi tant d'autres : la Russie a lancé en Ukraine ce qui est probablement le programme d'enlèvements d'enfants commandités par un État le plus important de l'histoire moderne.

L'Ukraine résistera, comme elle l'a fait jusqu'à présent, et l'Ukraine l'emportera. Poutine est voué à perdre beaucoup plus tôt qu'il ne le pense. Voici ce que les responsables et les soldats russes doivent savoir. Avec tout ce que vous avez fait, vous pensez que vous allez vous en tirer comme ça ? Non, vous finirez au tribunal. Vous direz à la barre à quel point vous étiez opposés à cette agression et que vous n'avez fait qu'obéir

aux ordres. Vous pensez que le monde va se lasser de soutenir l'Ukraine ? Ce soutien ne va aller qu'en s'amplifiant. Vous pensez que l'Ukraine finira par se lasser de se défendre ? Plus longtemps vous continuerez d'attaquer l'Ukraine, plus nous serons déterminés, et plus humiliante sera votre défaite.

La propagande russe a monté de toutes pièces une version hypocrite des faits, selon laquelle fournir des armes à l'Ukraine jette de l'huile sur le feu de la guerre. En vérité, l'Ukraine a besoin d'armes, tout comme un pompier a besoin d'eau pour éteindre un incendie, ce même incendie qui est en train de détruire notre foyer et qui tue des innocents. Plus et plus vite nous en obtiendrons, plus vite nous pourrions éteindre cet incendie. Armer un pays qui se défend contre une agression est absolument légitime et constitue un acte de défense de la Charte des Nations Unies. Au contraire, aider un agresseur est illégitime et contrevient à la Charte. Toute fourniture d'armes ou d'équipements militaires à la Russie est synonyme de complicité de violation de la Charte. Quiconque donne des armes à la Russie commet un crime.

À court terme, l'Ukraine doit rétablir sa souveraineté et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. À long terme, la justice doit être rendue. Le verdict du Tribunal militaire international de Nuremberg était clair comme de l'eau de roche : une guerre d'agression n'est pas seulement un crime de guerre ; il s'agit du crime international ultime, qui ne se distingue des autres crimes de guerre que par le fait qu'il cumule le mal de tous les crimes. C'est pourquoi nous demandons la création d'un tribunal spécial doté d'une compétence spécifique sur le crime d'agression contre l'Ukraine et capable de traiter les immunités personnelles des principaux auteurs de ce crime.

La géographie des crimes russes contre la paix et la sécurité internationales dépasse largement les frontières de l'Ukraine et s'étend à l'Afrique, à l'Asie et au Moyen-Orient. Non seulement la Russie incite aux conflits, elle fait aussi systématiquement obstacle aux décisions du Conseil de sécurité nécessaires pour les résoudre. Aujourd'hui, la Russie a fait valoir que le Conseil se concentre trop sur l'Ukraine et néglige les problèmes du reste du monde. Souvenons-nous tous de la vérité : la Russie est le problème du monde.

J'ouvre la Charte des Nations Unies et je ne vois pas les mots « les États Membres peuvent attaquer d'autres États Membres selon leur bon vouloir ». Je ne vois pas les mots « la violation des frontières est autorisée ». En outre, et c'est le plus important, je ne vois pas les mots « la Fédération de Russie » dans la Charte sur la liste des membres

permanents du Conseil de sécurité. En 1991, la Russie a usurpé le siège de l'Union des républiques socialistes soviétiques en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et en a fait le trône de l'impunité. L'avenir de la Russie au sein de l'ONU doit être déterminé à l'aune du remplacement illégitime de la plaque de l'Union des républiques socialistes soviétiques par celle de la Russie en 1991 et de la responsabilité des crimes commis sur le territoire de l'Ukraine, notamment les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide.

Je ne cesse de le répéter : la paix est synonyme de justice, et toutes les nations pacifiques gagneront la paix sur le champ de bataille et à la table diplomatique.

Enfin, en ce jour tragique, alors que nous pleurons les vies et les destins brisés par la Russie, je demande à tous et toutes d'observer une minute de silence en mémoire des victimes de l'agression.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous levons pour rendre hommage à la mémoire de toutes les victimes de ce qui s'est passé en Ukraine, à partir de 2014, de toutes les personnes qui ont perdu la vie. La vie n'a pas de prix, et c'est pourquoi nous nous levons pour honorer la mémoire de toutes ces personnes.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de Malte.

Je commence par remercier le Secrétaire général Guterres de son exposé et le Ministre Kuleba de sa déclaration.

Nous sommes réunis pour marquer le premier anniversaire de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Cette guerre brutale, non provoquée et injustifiée constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Elle a entraîné d'immenses souffrances et semé destruction et misère pour l'Ukraine et sa population. La guerre est également une tache sur les principes mêmes que nous sommes tenus de défendre ici. Elle a en outre aggravé la crise alimentaire et énergétique mondiale, exacerbant encore les situations humanitaires déjà difficiles que connaissent les pays et les populations vulnérables du monde.

D'emblée, je réaffirme que tout État a le droit souverain de disposer de lui-même, y compris celui de

choisir sa propre destinée afin d'assurer sa sûreté et sa sécurité. Au cours des 12 derniers mois, les Ukrainiens ont fait preuve d'un courage et d'une résilience incroyables en défendant non seulement leur droit d'exister face à une agression militaire brutale, mais aussi les valeurs et les principes qui sous-tendent l'ordre international fondé sur des règles. Au cours de l'année écoulée, divers mécanismes des Nations Unies et internationaux ont fourni des preuves de meurtres aveugles de civils, d'attaques contre des infrastructures civiles, de torture et d'autres formes de traitements cruels, inhumains et dégradants, de violences sexuelles et sexistes, d'enlèvements et de déportations forcées d'enfants.

Ces agissements constituent des violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que de la Quatrième Convention de Genève. Ces enfants doivent être rendus à leur famille ou à leur représentant légal sans délai. L'effet tragique de ces transferts et déportations sur les enfants ukrainiens se fera sentir pendant des générations.

Nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que les auteurs de violations de la Charte des Nations Unies et du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme, rendent des comptes. Cela doit inclure la justice pour les victimes de crimes d'atrocité et de violences sexuelles. Les responsables doivent être traduits en justice sans délai afin de répondre de leurs actes. Aussi saluons-nous le travail important réalisé par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine.

Nous réaffirmons également notre appui aux mécanismes qui sont à l'œuvre dans cette lutte contre l'impunité. Nous soutenons le Procureur de la Cour pénale internationale dans ses enquêtes et continuons d'examiner les moyens de garantir l'application du principe de responsabilité pour le crime d'agression. Nous demandons également à la Fédération de Russie de respecter la décision de la Cour internationale de Justice ordonnant la suspension immédiate des opérations militaires.

À cette occasion, je dois également exprimer notre profonde préoccupation concernant la sûreté nucléaire en Ukraine. Les bombardements à l'intérieur et autour des centrales nucléaires en Ukraine, notamment la centrale nucléaire de Zaporijia, constituent une grave menace pour l'environnement et la santé et un risque sérieux pour la paix et la sécurité internationales. De telles actions peuvent conduire à une catastrophe humanitaire et environnementale majeure, dont les répercussions se feront longtemps sentir.

Face à l'érosion de l'architecture mondiale de non-prolifération, toute déclaration de la Russie suggérant que l'utilisation éventuelle d'armes nucléaires est justifiée de quelque manière que ce soit est inacceptable. De telles déclarations ne font que créer l'incertitude, sapent davantage la confiance entre les parties et ne font qu'aggraver le conflit et exacerber les tensions.

Cette agression a également eu de graves répercussions sur l'ordre international fondé sur des règles auquel nous avons tous souscrit. En tant que membres de la communauté internationale, notre sécurité collective dépend de ces principes communs, sous-tendus par la notion que ce n'est pas la loi du plus fort qui prévaut. Aucun État ni aucune puissance n'a le droit de redessiner les frontières en fonction de ses intérêts géopolitiques. Malte réaffirme son plein appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. En tant que multilatéralistes convaincus, il est de notre devoir de défendre et de promouvoir ces principes et de contrer le mépris dont ils font l'objet.

Pour terminer, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, Malte continuera d'appuyer tous les efforts visant à remédier aux conséquences de l'agression de la Russie. Nous réaffirmons également que le seul moyen d'avancer vers une paix durable serait que la Russie cesse immédiatement toutes les hostilités et retire complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M. Blinken (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Il y a un an et une semaine, le 17 février 2022, j'ai averti le Conseil de sécurité que la Russie se préparait à envahir l'Ukraine (voir S/PV.8968). J'ai dit que la Russie allait inventer de toutes pièces un prétexte et utiliser des missiles, des chars, des soldats et des cyberattaques pour frapper des cibles qui avaient été déjà identifiées, y compris Kyïv, dans le but de renverser le Gouvernement ukrainien démocratiquement élu. Le représentant de la Russie – le même qui interviendra aujourd'hui – a alors qualifié ces propos d'« accusations sans fondement ». Sept jours plus tard, le 24 février 2022, la Russie lançait son invasion à grande échelle.

En raison de la résistance acharnée des défenseurs de l'Ukraine, le Président Poutine a échoué dans

son objectif premier de conquérir l'Ukraine et de mettre fin à son existence en tant que pays indépendant et de l'absorber au sein de la Russie. Il a alors ressorti la vieille stratégie qu'il avait utilisée en Crimée en 2014. Il a hâtivement organisé des référendums dans quatre régions occupées de l'Ukraine, déporté des Ukrainiens, fait venir des Russes en bus, organisé des simulacres d'élections sous la menace des armes, puis manipulé les résultats pour revendiquer un soutien unanime à l'adhésion à la Fédération de Russie.

Lorsque le Président Poutine n'a pas pu briser l'armée ukrainienne, il a redoublé d'efforts pour briser l'esprit ukrainien. Au cours de l'année écoulée, la Russie a tué des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ukrainiens, déraciné plus de 13 millions de personnes de leurs foyers, détruit plus de la moitié du réseau énergétique du pays, bombardé plus de 700 hôpitaux et 2 600 écoles, enlevé au moins 6 000 enfants ukrainiens, dont certains n'avaient que 4 mois, avant de les transférer en Russie. Pourtant, l'esprit des Ukrainiens est toujours intact. Au contraire, il est plus fort que jamais.

Lorsque l'Ukraine a lancé une contre-offensive qui lui a permis de reprendre de larges pans de son territoire, le Président Poutine a enrôlé 300 000 hommes supplémentaires, jetant un nombre croissant de jeunes Russes dans un hachoir qu'il avait fabriqué lui-même. Il a lâché le groupe Wagner – des mercenaires qui ont commis des atrocités de l'Afrique au Moyen-Orient, et maintenant en Ukraine.

Bien sûr, ce n'est pas tout ce qui s'est passé au cours de l'année écoulée. Il y a aussi l'histoire des citoyens ukrainiens. Malgré qu'ils soient beaucoup moins nombreux, ils se sont battus avec courage pour défendre leur nation, leur liberté et le droit de choisir leur avenir, et ils ont fait preuve d'une unité exemplaire en s'entraînant pour résister aux assauts incessants de Moscou. Des enseignants et des membres des communautés donnent des cours aux enfants dans les bunkers. En utilisant des moyens de fortune, les employés municipaux ont rétabli les services de chauffage, d'électricité et d'eau pour les habitants. Des voisins ont mis en place des soupes populaires pour nourrir les personnes qui n'ont pas à manger.

Il y a également l'histoire de la communauté internationale, qui s'est rassemblée. La grande majorité des États Membres ont voté à de multiples reprises pour condamner les violations de la Charte des Nations Unies par la Russie et rejeter sa tentative illégale de

s'emparer du territoire ukrainien. Hier, à l'Assemblée générale, 141 pays ont voté pour la résolution ES-11/6, qui réaffirme les principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale, dénonce les atrocités commises par la Russie et exprime l'appui à une paix juste et globale, conformément à la Charte des Nations Unies.

Lorsque le Président Poutine a essayé d'utiliser la faim comme une arme, en exploitant la pire crise alimentaire mondiale depuis la création de l'ONU, la communauté internationale a réagi rapidement. Depuis que les États-Unis ont présidé une séance sur la sécurité alimentaire en mai dernier (voir S/PV.9036), plus de 100 pays ont signé une série d'engagements concrets pour lutter contre la faim. Grâce en grande partie au Secrétaire général Guterres et à la Türkiye, l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a permis de desserrer l'étau de la Russie sur les ports ukrainiens et de faire baisser le prix des céréales dans le monde. Alors que Moscou tente à nouveau de paralyser l'acheminement des céréales, nous devons veiller à ce que l'Initiative soit prolongée et étendue. Lorsque le Président Poutine a essayé d'utiliser l'énergie comme une arme, nous avons restructuré les approvisionnements en gaz naturel du monde entier afin que les pays visés par la Russie puissent garder leur population au chaud en hiver, et l'Europe a pris des mesures extraordinaires pour mettre fin à sa dépendance vis-à-vis de l'énergie russe.

Aucun pays n'a plus souffert de la guerre lancée par la Russie que l'Ukraine, mais presque tous les pays ont ressenti la douleur causée par cette guerre. Pourtant, les nations du monde entier continuent de soutenir l'Ukraine parce que nous sommes tous conscients que si nous abandonnons l'Ukraine à son sort, c'est la Charte des Nations Unies elle-même que nous abandonnons, ainsi que les principes et les règles qui renforcent la sécurité et la sûreté de tous les pays – l'interdiction de s'emparer de territoires par la force, l'interdiction d'effacer les frontières d'un autre pays, l'interdiction de prendre les civils pour cible pendant la guerre et l'interdiction de lancer des guerres d'agression. Si nous ne défendons pas ces principes fondamentaux, nous ouvrons la voie à un monde dans lequel règne la loi du plus fort et où les forts dominent les faibles. Cet organe a été créé pour mettre fin à ce genre de monde, et les membres du Conseil ont la responsabilité sans égale de veiller à ce que nous n'y retournions pas. Nous pouvons le faire de trois manières.

Premièrement, nous devons faire pression en faveur d'une paix juste et durable. Je m'attends à ce que de nombreux pays appellent à la paix aujourd'hui. Personne ne souhaite la paix plus que le peuple ukrainien. Les

États-Unis ont depuis longtemps fait savoir, même avant cette guerre, qu'ils étaient prêts à participer à tout effort diplomatique véritable pour mettre fin à l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Mais l'histoire nous a appris que ce qui compte, c'est la nature de la paix. Pour que la paix soit juste, elle doit respecter les principes qui sont au cœur de la Charte des Nations Unies – la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance. Pour que la paix soit durable, elle doit garantir que la Russie ne puisse pas simplement reprendre des forces, se réarmer et relancer la guerre dans quelques mois ou dans quelques années. Toute paix qui légitimerait la prise de territoire par la Russie par la force affaiblirait la Charte et enverrait aux agresseurs potentiels du monde entier le message qu'ils peuvent envahir des pays et s'en tirer à bon compte.

Le Président Zelensky a présenté un plan en 10 points pour une paix juste et durable. En revanche, le Président Poutine a clairement indiqué qu'il n'y avait rien à discuter tant que l'Ukraine n'accepterait pas « les nouvelles réalités territoriales », tout en redoublant de brutalité dans ses tactiques.

Les membres du Conseil de sécurité ont la responsabilité fondamentale de veiller à ce que toute paix soit juste et durable. Les membres du Conseil ne doivent pas se laisser bernier par les appels à un cessez-le-feu temporaire ou inconditionnel. La Russie profitera de toute pause dans les combats pour consolider son contrôle sur le territoire qu'elle a saisi illégalement et reconstituer ses forces en prévision de nouvelles attaques. C'est ce qui s'est produit après la trêve lors du premier assaut de la Russie contre l'Ukraine en 2015. Nous devrions examiner ce qui a suivi.

Les membres du Conseil de sécurité ne doivent pas tomber dans le piège de la fausse équivalence consistant à appeler les deux parties à cesser de se battre ou à appeler les autres nations à cesser de soutenir l'Ukraine au nom de la paix. Aucun membre du Conseil ne devrait appeler à la paix tout en soutenant la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine et contre la Charte des Nations Unies. Dans cette guerre, il y a un agresseur et il y a une victime. La Russie se bat pour la conquête. L'Ukraine se bat pour sa liberté. Si la Russie cesse de se battre et quitte l'Ukraine, ce sera la fin de la guerre. Si l'Ukraine cesse de se battre, ce sera la fin de l'Ukraine. Le fait est qu'un homme, Vladimir Poutine, a commencé cette guerre. Un homme peut y mettre fin.

Deuxièmement, tout en s'employant à mettre fin à la guerre de la Russie contre l'Ukraine, les membres du Conseil doivent continuer de se pencher sur d'autres défis lancés à la paix et la sécurité internationales. Nous

entendons les préoccupations des pays qui s'inquiètent de ce que soutenir l'Ukraine et demander des comptes à la Russie empêche d'autres populations de bénéficier de l'attention et des ressources dont elles ont besoin. À ces pays, je dirais simplement : regardez ce que nous faisons. Et lorsque vous entendrez la Russie et ses partisans accuser les pays qui soutiennent l'Ukraine de faire fi du reste du monde, je vous dirai de regarder ce que fait Moscou. Comparons les chiffres. Outre les 13,5 milliards de dollars d'aide alimentaire que les États-Unis ont consacrés à la lutte contre la faim l'année dernière, nous finançons plus de 40 % du budget du Programme alimentaire mondial. La Russie contribue à moins de 1 % de ce même budget. Ce n'est pas un fait isolé. Si l'on regarde les derniers chiffres publiés par l'ONU, les États-Unis contribuent plus de neuf fois le montant que la Russie consacre au maintien de la paix des Nations Unies. Notre contribution à l'UNICEF est 390 fois supérieure à celle de la Russie. Nous donnons près de 1 000 fois autant que la Russie au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Troisièmement, nous devons réaffirmer notre engagement à défendre ce que la Charte des Nations Unies appelle « la dignité et la valeur de la personne humaine ». Nous devons continuer de rassembler des preuves des atrocités que la Russie commet toujours à grande échelle, y compris les exécutions, les tortures, les viols et violences sexuelles, et la déportation de milliers de civils ukrainiens vers la Russie. Nous devons continuer de documenter les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par la Russie et transmettre ces preuves aux enquêteurs et aux procureurs compétents, afin qu'un jour les auteurs de ces crimes aient à en répondre. À force d'être témoin, jour après jour, des atrocités commises par la Russie, il est facile de devenir insensible à cette horreur, d'avoir l'impression que rien ne peut plus nous choquer ou nous indigner. Mais nous ne devons pas laisser les crimes commis par la Russie devenir notre nouvelle normalité. Boutcha n'a rien de normal. Marioupol n'a rien de normal. Irpin n'a rien de normal. Réduire en ruines des écoles, des hôpitaux et des immeubles d'habitation en les bombardant n'a rien de normal. Voler des enfants ukrainiens à leurs familles pour les livrer à d'autres en Russie n'a rien de normal. Nous ne devons pas nous laisser gagner par la cruelle indifférence du Président Poutine vis-à-vis de la vie humaine. Nous devons nous obliger à nous rappeler que chaque atrocité commise dans cette guerre misérable, comme dans les conflits du monde entier, concerne un être humain.

Je suis allé voir récemment une exposition d'œuvres d'art réalisées par des enfants ukrainiens touchés par

la guerre. Un des tableaux que j'ai vus a été peint par Veronika, une fille de 10 ans. En avril dernier, les forces russes ont pilonné sa maison à Vouhledar, et toute sa famille est morte. Lorsque les secouristes l'ont extraite des décombres, elle avait un éclat d'obus dans le crâne et son pouce gauche avait été arraché. Les médecins lui ont sauvé la vie. Mais à cause de cette attaque, sa main droite est pour l'essentiel paralysée, et elle ne voit plus de l'œil gauche. Sur son tableau, Veronika s'est dessinée dans une robe rose et orange vif, et elle tient un bouquet de fleurs. À côté d'elle se trouve un bâtiment. Lorsqu'on lui a demandé qui y vivait, elle a répondu que c'était là que toutes les personnes qu'elle avait connues et qui avaient été tuées pendant la guerre pouvaient être en sécurité.

« Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre » : ce sont là les premiers mots de la Charte. Le moment est venu d'honorer cette promesse. Ils sont si nombreux en Ukraine à vouloir la même chose que la petite Veronika : un monde où ils puissent vivre en paix dans leur pays et veiller à ce que les gens qu'ils aiment soient en sécurité. Nous avons le pouvoir et nous avons la responsabilité de créer ce monde aujourd'hui et pour les générations à venir. Nous ne pouvons laisser et nous ne le laisserons pas un pays le détruire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'Albanie.

M^{me} Xhaçka (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à remercier Malte d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui et vous, Monsieur le Ministre, de la présider. Nous savons gré au Secrétaire général de ses paroles percutantes, de ses efforts sincères et constants pour mettre fin à la guerre en Ukraine et, surtout, de sa clarté morale face à cette crise sans précédent.

Nous marquons aujourd'hui un anniversaire tragique. Il n'y a rien à célébrer, et tout à regretter. Il est toutefois un élément crucial que nous nous devons de noter et de ne jamais oublier. Face à cette guerre désastreuse et à ses terribles conséquences, nous avons vu un monde remarquablement uni pour condamner une guerre de choix, refuser l'annexion territoriale par la force, faire respecter le droit international et défendre la Charte des Nations Unies. Hier (voir A/ES-11/PV.19), 141 États Membres du monde entier ont une nouvelle fois confirmé d'une voix retentissante qu'ils veulent non pas un monde selon la Russie, mais un monde selon la Charte. Ils veulent la paix : une paix juste pour l'Ukraine et son peuple, conforme à la formule de paix du Président Zelenskyy.

Il y a un an, les forces russes ont franchi les frontières de l'Ukraine et les missiles russes ont déchiré son ciel, lançant la guerre brutale qui se poursuit en ce moment même. Ce que la Russie a déclenché il y a un an jour pour jour a été un cataclysme pour l'Ukraine, une secousse tellurique pour l'Europe et un tournant historique pour le monde. Des milliers de civils ont perdu la vie. Des millions d'enfants ont perdu leur école. D'innombrables personnes ont perdu leur foyer. Des millions d'autres sont désormais déplacées. Et les dégâts causés aux infrastructures et à l'économie ukrainiennes sont tout simplement incommensurables. Des millions de personnes dans le monde, en premier lieu les plus pauvres et les plus vulnérables, ont énormément souffert de l'onde de choc qui s'est ressentie partout, et notamment de l'aggravation de la crise alimentaire.

Tout au long de l'année, le monde a assisté avec désarroi à des crimes ignobles, des exécutions, des viols, des pillages, des tortures, des déportations d'enfants, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par l'envahisseur, lesquels ont été vérifiés et documentés. Nous avons vu des milliers de détenus être envoyés sous les drapeaux et servir de chair à canon dans les rangs du groupe Wagner, machine meurtrière dont la présence dans d'autres parties du monde est notoire. Et le plus affligeant dans tout cela, c'est qu'une guerre d'agression injuste, illégale et non provoquée contre un pays et un peuple innocents est livrée par un membre permanent du Conseil de sécurité, qui a la responsabilité particulière de garantir la paix et la sécurité et de faire respecter la Charte et le droit international. Au lieu de cela, il a choisi de se comporter comme un État voyou, agissant à l'encontre de la loi, des règles et du monde. La vérité est que, en dépit de tout, l'Ukraine est toujours là. Son peuple souffre, mais il se bat, et il résiste avec courage pour défendre sa terre, sa liberté et son avenir. Et il n'est pas seul. Son combat est aussi celui de tous ceux qui aspirent à la paix. Je me fais l'écho du Ministre Kuleba et j'abonde dans son sens pour dire que la paix va de pair avec la justice.

Les dirigeants russes aiment évoquer l'histoire et le rôle que leur pays y a joué. Et assurément, la Russie compte de nombreux motifs de fierté tout au long de son histoire. Mais les pays et leurs dirigeants sont jugés, avant tout, à l'aune de leur capacité de tirer les leçons du passé et de leurs actions dans le présent. Or à l'heure actuelle, la Russie n'a pas de quoi être fière. Par ses agissements fautifs, sa politique désastreuse et sa guerre criminelle, la Russie s'est isolée et ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Plus vite les Russes ordinaires le comprendront, plus vite cette folie s'arrêtera.

Cette guerre doit prendre fin, et elle prendra fin. Mais la fin que nous envisageons est la fin de l'agression, et non la fin de l'ordre mondial fondé sur des règles. C'est la fin de la présence des troupes russes en Ukraine, et non la fin de la vie sur place. C'est la fin des souffrances inutiles, et non la fin de l'espoir. Il doit y avoir et il y aura un avenir où prévaudront une paix juste et stable et une Ukraine libre, sûre et souveraine, dont l'intégrité territoriale sera restaurée. Nous attendons avec impatience le jour – bientôt, je l'espère – où commencera le processus de guérison et de reconstruction. Dans l'intervalle, l'Ukraine et son peuple méritent tout notre appui politique, économique et militaire, et notre solidarité constante tandis qu'ils résistent héroïquement pour se défendre et défendre ce qu'il est légitime et juste de défendre. *Slava Ukraini.*

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures et de la mobilité humaine de l'Équateur.

M. Holguín Maldonado (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat à l'occasion du premier anniversaire de l'agression militaire contre l'Ukraine. Les premiers bombardements, qui ont débuté alors que le Conseil de sécurité se réunissait dans cette même salle, ont réduit à néant les efforts diplomatiques de la communauté internationale et fait fi de l'appel lancé par le Secrétaire général António Guterres à la Fédération de Russie pour que celle-ci donne une chance à la paix.

Je me concentrerai aujourd'hui sur trois points essentiels : premièrement, les graves conséquences humanitaires et mondiales de la guerre ; deuxièmement, ce que le Conseil et l'Organisation des Nations Unies ont pu faire ; et troisièmement, les mesures qui doivent être prises pour rétablir la paix et la sécurité.

L'agression militaire a entraîné des conséquences désastreuses dès le premier jour. En effet, 72 heures après son déclenchement, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence a présenté à cet organe (voir S/PV.8983) un exposé sur la terrible situation humanitaire. Parmi les centaines de milliers de personnes qui ont fui l'agression absurde de la Russie, il y avait près d'un millier d'Équatoriennes et d'Équatoriens, dont beaucoup ont dû être évacués dans le cadre d'opérations d'urgence menées en coordination avec d'autres pays d'Amérique du Sud, comme la Colombie, le Pérou et le Mexique. Nombre de ces Équatoriennes et Équatoriens sont pour nous un témoignage vivant des graves conséquences humanitaires de l'invasion, qui

continuent de s'aggraver jour après jour et minute après minute, au moment même où nous parlons. Ce conflit ne se limite pas à l'Ukraine – il s'agit d'une attaque contre le monde entier. C'est aussi une agression contre l'Amérique latine. Avec 14 millions de personnes contraintes de quitter leur foyer, 8 millions de réfugiés en Europe et près de 6 millions de déplacés, les femmes et les enfants sont les plus touchés. Suite à la guerre, quelque 18 millions de personnes ont besoin de protection et d'assistance. Les pertes d'emplois et la dévastation économique ont aggravé cette tragédie qui a été provoquée et mis à rude épreuve les mécanismes de protection des droits humains. Les exécutions sommaires, les violences sexuelles et fondées sur le genre, les actes de torture et autres traitements inhumains et dégradants sont autant d'ingrédients qui contribuent à la cruauté de cette guerre.

Il y a un an, le Conseil a été mis en garde contre le caractère brutal et prolongé de la guerre urbaine. Cet avertissement n'a pas suffi à prévenir l'utilisation d'explosifs dans les zones habitées et les attaques visant des infrastructures critiques énergétiques, résidentielles, sanitaires, éducatives et productives, ainsi que le patrimoine culturel et identitaire ukrainien, notamment les musées et les sites religieux. Ce conflit, qui inflige douleur et destruction au peuple ukrainien, a en outre exacerbé la menace nucléaire, aggravé l'insécurité alimentaire mondiale et touché les économies, notamment dans les pays en développement. Il a également pesé sur la dynamique des travaux du Conseil et porté atteinte à la confiance dans le système des Nations Unies, ce qui m'amène à mon deuxième point.

Au cours des 12 mois qui se sont écoulés depuis que le système des Nations Unies s'est mobilisé, le Conseil de sécurité s'est réuni à au moins 40 reprises pour examiner la situation en Ukraine, et le Président de ce pays a même pu participer à certaines séances par visioconférence. Dans le cadre du mécanisme « L'union pour le maintien de la paix », le Conseil de sécurité a convoqué, par sa résolution 2623 (2022), la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, qui a adopté six résolutions portant, entre autres, sur l'intégrité territoriale (résolution ES-11/4), les questions humanitaires (résolution ES-11/2), la responsabilité (résolution ES-11/5) et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies sur lesquels repose une paix globale, juste et durable – thème de la résolution que nous avons adoptée hier à une écrasante majorité (résolution ES-11/6). Pour sa part, le 16 mars 2022, la Cour internationale de Justice a ordonné à la Fédération de Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires. En outre, le Secrétaire général a joué un rôle déterminant grâce

à son action concernant l'évacuation des civils, la libération des prisonniers et d'autres questions humanitaires, notamment l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. L'Agence internationale de l'énergie atomique a également été déployée dans les centrales nucléaires ukrainiennes afin de réduire les risques actuels.

Comme je l'ai dit, l'ONU est mobilisée, mais aucun effort ne sera suffisant face à la douleur des milliers de pères et de mères qui continuent d'enterrer leurs enfants ni face au sort tragique des milliers d'enfants orphelins. Quelle justification pouvons-nous donner à cette génération d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens qui se sont réveillés un jour sous une pluie de bombes, de missiles et de munitions pour ne plus jamais revoir leurs proches, soit parce qu'ils sont morts, soit parce qu'ils ont fui ? Combien d'autres horreurs devront-ils endurer avant que cette guerre absurde ne prenne fin ? Combien de séances supplémentaires du Conseil faudra-t-il pour mettre un terme à l'agression militaire contre l'Ukraine ?

Cela m'amène à mon troisième et dernier point, à savoir ce que nous pouvons et devons encore faire.

Premièrement, le Conseil doit rejeter sans ambiguïté les tentatives d'annexion de territoires par la force et la violence comme outil de domination entre États. Il ne s'agit pas d'une vision propre à l'Occident, comme nous l'avons entendu à maintes reprises ; il s'agit d'un principe sacré pour les pays en développement, qui n'ont pour seul arsenal que le droit international et pour munitions les dispositions de la Charte.

Deuxièmement, il faut mettre fin à l'application abusive et partielle de l'Article 27, paragraphe 3, de la Charte, en vertu duquel une partie à un différend doit s'abstenir de voter.

Troisièmement, les membres du Conseil doivent, collectivement ou individuellement, intensifier leur soutien en faveur des efforts et des bons offices du Secrétaire général, ainsi que de l'action interinstitutions.

Quatrièmement, quelle meilleure façon de rendre hommage aux personnes qui ont perdu la vie dans ce conflit que de garantir la mise en place de mécanismes d'enquête indépendants, l'application du principe de responsabilité et des réparations, en tant qu'outils de recours, mais aussi de dissuasion ?

Enfin et surtout, la Fédération de Russie doit immédiatement mettre fin à cette guerre non provoquée et injustifiable en retirant ses forces d'occupation pour permettre l'instauration d'un cessez-le-feu réaliste en vue de rétablir la paix et la sécurité en Ukraine, sur la base du respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et

de son indépendance politique. Aujourd'hui, pour tous les enfants qui sont morts, qui ont été blessés et qui continuent à vivre sous la menace des bombes, nous demandons que cette guerre ne dure pas un jour de plus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse.

M. Cassis (Suisse) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres pour son engagement en faveur de la paix. Je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, du soutien de la Suisse pour les actions du Conseil.

Lors de ma première visite en Ukraine, en octobre 2021, j'ai discuté avec les autorités politiques de réformes et de construction. Nous parlions alors d'un avenir stable et prospère pour ce pays. Le contraste avec ma deuxième visite l'automne dernier à Kyïv, sous les bombes, est glaçant. Et désolant. L'agression russe contre l'Ukraine est un énorme choc pour la Suisse, dépositaire et partie aux Conventions de Genève. Mon pays est attaché aux principes de paix et de souveraineté, portés par la Charte des Nations Unies. Depuis 12 mois, cette Charte est violée et les Conventions de Genève – qui fixent des limites à la barbarie de la guerre – sont bafouées.

Mais la Suisse croit en la force du droit. J'appelle donc au respect intégral des règles essentielles du droit international humanitaire. La population civile, les blessés, les prisonniers et les infrastructures vitales doivent être protégés par toutes les parties au conflit et par tous les combattants. Il est plus que nécessaire de rappeler ces engagements auxquels nous tous, ici dans cette salle, ici présents à l'ONU, avons souscrit. Nous devons tout faire pour assurer leur respect sur le territoire ukrainien à feu et à sang. Et que pouvons-nous faire concrètement ?

Nous pourrions par exemple nous réunir dans l'esprit des Conventions de Genève, nous réunir pour discuter ensemble des moyens nécessaires à assurer qu'au cœur de ce conflit déchirant, on n'oublie pas ce qui nous définit en tant qu'Homme : le principe d'humanité. La Suisse est prête à tout moment à réunir tout le monde autour de la table afin d'œuvrer pour un plus grand respect du droit international humanitaire et, finalement, pour la paix. Nous commémorerons l'année prochaine les 75 ans des Conventions de Genève. N'attendons pas une année, nous devons agir maintenant.

Après un an de guerre, nous devons mettre nos forces, nos idées et nos moyens en commun pour rétablir la sécurité en Europe et assurer le retour à une

paix complète, juste et durable en Ukraine. La Suisse salue dès lors la résolution adoptée hier par l'Assemblée générale (résolution ES-11/6). Il s'agit d'un signal clair exprimé par les États Membres partisans, dans leur vaste majorité, pour la solidarité, le dialogue et la paix.

Pour que la paix en Ukraine soit possible, je réitère aujourd'hui notre appel à la Russie : il est grand temps de cesser toutes les hostilités et de retirer sans délai la totalité de ses troupes du territoire ukrainien.

Les agressions, les menaces et la désinformation nuisent au fondement de l'ordre international. Pour nous en prévenir, nous avons besoin d'un multilatéralisme fort et efficace. Nous avons besoin de restaurer notre confiance mutuelle et de nous assurer que justice est faite, pour que la paix puisse être construite sur des fondations solides.

En tant qu'État neutre permanent, la Suisse respecte pleinement ses obligations découlant du droit de la neutralité. Elle ne privilégie aucun des belligérants sur le plan militaire. Mais neutralité ne signifie pas indifférence. On ne peut pas être indifférents face aux violations de nos droits fondamentaux.

Aux côtés de 40 autres États, la Suisse a déféré la situation en Ukraine à la Cour pénale internationale. Et j'appelle désormais tous les États à coopérer avec la Cour. Face à des rapports faisant état de crimes de guerres, de violences sexuelles et d'autres violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme, nous ne pouvons pas rester les bras croisés.

La Suisse continue à soutenir l'Ukraine. En même temps, la Suisse n'oublie pas les victimes de tous les autres conflits du monde. La Charte des Nations Unies doit nous servir de boussole au-delà des frontières et de nos convictions. La Suisse se place du côté du droit international. C'est une condition essentielle pour une paix durable, l'objectif auquel nous nous sommes engagés en tant que membres du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Japon.

M. Hayashi (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Ma reconnaissance va également au Secrétaire général.

Il y a un an aujourd'hui, ici même dans cette salle, en plein milieu du débat sur la manière de prévenir une agression contre l'Ukraine (voir S/PV.8974), un membre permanent du Conseil de sécurité a lancé une agression

contre l'Ukraine, sous les yeux grands ouverts des membres du Conseil. C'était une insulte au Conseil de sécurité et à l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies. Cela a démontré le peu de cas que la Russie fait de l'ONU.

À ce moment précis, je m'en souviens très bien, le Secrétaire général Guterres a appelé le dirigeant russe : « Président Poutine, cessez cette opération militaire. Ramenez vos troupes en Russie ». Son appel résonne encore dans mes oreilles.

L'appel du Secrétaire général représente la volonté collective des États Membres – à l'exception peut-être de quelques-uns – et il est reflété dans les résolutions de l'Assemblée générale, y compris celle adoptée hier (résolution ES-11/6), et dans l'ordonnance de la Cour internationale de Justice en indication de mesures conservatoires. Il est regrettable qu'un an plus tard, nous devions encore répéter le même appel.

Le Japon condamne l'agression de la Russie contre l'Ukraine dans les termes les plus forts possibles. Il s'agit d'une violation manifeste du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies, par un membre permanent du Conseil de sécurité, censé assumer la plus lourde responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Russie doit cesser immédiatement sa guerre d'agression, retirer toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'Ukraine et respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Aucun pays n'est autorisé à réécrire les frontières par la force ou la coercition. Le Japon condamne également les attaques de la Russie contre les infrastructures critiques. Les attaques aveugles contre des civils innocents sont une violation du droit international humanitaire et constituent un crime de guerre.

La rhétorique nucléaire irresponsable de la Russie ainsi que la saisie et la militarisation de la centrale nucléaire de Zaporijia doivent également être dénoncées. Nous saluons et soutenons pleinement le travail de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale. La Russie doit rendre des comptes, conformément au droit international.

Nous nous tiendrons fermement aux côtés de l'Ukraine. Le Japon salue les efforts sincères déployés par le Président Zelensky pour démontrer les principes fondamentaux de sa formule de paix et pour promouvoir une paix globale, juste et durable, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Avant de conclure, je tiens à réaffirmer que toute tentative de modifier le statu quo territorial par la force ou la coercition, où que ce soit dans le monde, doit être rejetée. Dans le même temps, le Conseil de sécurité ne doit pas négliger les nombreux autres défis qu'il doit relever. Revenons aux principes inébranlables sur lesquels les États Membres s'appuient depuis 1945. Unissons-nous sous la bannière de l'état de droit. Défendons l'état de droit pour la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France.

M^{me} Colonna (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance et je tiens à adresser un remerciement particulier au Secrétaire général ainsi qu'à Dmytro Kouleba pour leurs interventions.

Le 24 février 2022, la Russie déclenchait une guerre d'agression contre l'Ukraine, un pays dont elle occupait déjà depuis huit ans une partie du territoire. Elle l'a fait sans autre justification que son désir obsessionnel de faire revivre un passé pourtant condamné par l'histoire et elle use, depuis, de la violence la plus extrême pour nier l'identité d'un pays et d'un peuple.

Cela fait aujourd'hui un an que la Russie sème la mort et la destruction, 365 longs jours, un an. Un an qu'elle viole de façon flagrante les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, alors même qu'elle est l'un des membres permanents du Conseil de sécurité. Un an de souffrances inhumaines pour le peuple ukrainien, dont la résistance et le courage forcent l'admiration. Un an de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Un an d'exactions, d'exécutions, de bombardements contre les civils, de tortures, de viols, d'enlèvements et de déportations d'enfants. Un an de violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Des crimes sur lesquels la Cour pénale internationale enquête et pour lesquels elle établira le moment venu les responsabilités, celles des exécutants comme celle des commanditaires. Un an et des millions de vies volées, détruites ou bouleversées.

Un an que la Russie viole de manière flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. C'est par exemple le cas de la résolution 2231 (2015) sur l'Iran. À ce titre, nous réitérons aux Nations Unies notre demande d'enquêter sur les transferts de drones par l'Iran à la Russie et les livraisons à ce pays par la Corée du Nord de missiles et de munitions.

Un an que la Russie manie une rhétorique nucléaire irresponsable de la part d'un État doté et met par ailleurs en danger la sûreté des centrales ukrainiennes, qu'elle n'hésite pas à occuper pour appuyer son agression. Je tiens de ce point de vue à saluer les efforts de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de son Directeur général pour assurer la sûreté et la sécurité de la centrale de Zaporijia et des autres centrales nucléaires de l'Ukraine.

Un an que de nombreux pays sont contraints de faire face à une insécurité alimentaire croissante et à des tensions sur les prix de l'énergie, qui sont la conséquence directe de la guerre russe.

Nous sommes un an après et les faits sont là : il y a un agresseur, la Russie, qui nie ses responsabilités, et un agressé, l'Ukraine, qui se défend, mais qui parle aussi de paix et a fait en ce sens une proposition respectueuse des principes de la Charte des Nations Unies et des valeurs de l'Organisation, qui sont le fondement de notre sécurité collective. C'est cette voie que l'Assemblée générale, hier, a demandé à nouveau de suivre, à une très large majorité de 141 États, comme elle l'avait fait ces derniers mois (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale), en condamnant l'agression russe et les annexions illégales.

L'Ukraine exerce son droit à la légitime défense, un droit que lui reconnaît la Charte des Nations Unies. Voilà pourquoi, avec nos partenaires, nous continuerons à lui apporter le soutien dont elle a besoin, aussi longtemps qu'il le faudra. Parce qu'il n'y aura nulle part de paix et de stabilité si les agressions sont récompensées. Nulle part.

Un an après, l'agression russe doit cesser. Les règles du droit international doivent enfin être respectées et l'Ukraine doit recouvrer sa souveraineté et son intégrité territoriale. La Cour internationale Justice l'avait exigé dès le 16 mars 2022. Nous demandons donc à la Russie de se montrer, enfin, digne des responsabilités qui sont les siennes en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et de mettre un terme immédiat à sa guerre d'agression contre l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Cleverly (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, cela fait un an que le Président Poutine a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine.

Il y a trois mois, je me suis rendu à Kyïv. J'ai été accueilli par le Ministre ukrainien des affaires étrangères, qui est avec nous dans cette salle aujourd'hui. Il

avait promis de me recevoir pour le déjeuner, comme le font souvent les représentants de pays. Mais je suis arrivé juste après de nouvelles frappes de missiles russes qui ont pris pour cible des infrastructures civiles, mettant hors service le système d'approvisionnement en eau et en électricité de la ville. Toutefois, le Ministre des affaires étrangères Kuleba n'allait pas laisser les bombes de Poutine l'empêcher de faire son travail. Le restaurant qui nous a accueillis a raccordé un générateur, apporté des litres d'eau en bouteille et servi le déjeuner.

Dans le cadre de notre travail, nous avons tous à la fois offert et bénéficié de l'hospitalité diplomatique, mais c'est ce genre d'accueil diplomatique qui montre quelque chose de très important. Ce déjeuner était la preuve irréfutable que même si les Ukrainiens ont été touchés, durement touchés même, leur esprit ne sera pas brisé. Les membres du personnel de ce restaurant voulaient me montrer qu'ils n'abandonneraient pas, qu'ils garderaient leur calme et qu'ils tiendraient bon.

Le Ministre des affaires étrangères Kuleba a tenu la promesse qu'il m'avait faite, et nous tous, ici présents dans cette salle aujourd'hui, devons tenir notre promesse à l'Ukraine et au monde entier, celle de protéger et de défendre la Charte des Nations Unies.

Au cours de l'année écoulée, Poutine nous a montré qu'il était prêt à mener une guerre d'usure. L'expérience des deux guerres mondiales du XX^e siècle nous a montré à quoi ressemble cette horreur : des centaines de milliers de morts ou de blessés supplémentaires, des pénuries mondiales de carburant et de nourriture, et des prix qui montent en flèche. Pour ces raisons et bien d'autres, Poutine ne peut et ne doit pas gagner en Ukraine.

Ce qui est en jeu sur le champ de bataille, ce n'est rien de moins que l'ordre international lui-même, qui est l'essence même de l'Organisation des Nations Unies. La Charte des Nations Unies, l'intégrité territoriale et le droit international existent pour protéger les pays qui n'ont pas de grandes et puissantes armées ; ils sont là pour les protéger contre toute agression des pays qui ont de telles armées.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a été témoin d'un fait singulier dans l'histoire de l'humanité. Des nations puissantes et victorieuses ont choisi de limiter leur propre pouvoir pour protéger les pays qui n'avaient pas autant de pouvoir. C'est ça l'essentiel. C'est pourquoi la Charte des Nations Unies doit être défendue et qu'il est impératif d'en garantir le respect. C'est également la raison pour laquelle les trois quarts des Membres de l'ONU réunis au sein de l'Assemblée générale ont voté à plusieurs reprises pour condamner cette invasion.

Mais le Président Poutine fait fi de la volonté des Nations Unies. Il ne se soucie guère de la Charte des Nations Unies. Le 24 février de l'année dernière, il nous a dit que la Russie n'avait pas l'intention d'occuper le territoire ukrainien. Le 8 décembre, il a qualifié ses prétendues annexions illégales de résultat significatif pour la Russie. Ses accaparements de territoires dans l'est et le sud de l'Ukraine témoignent de sa détermination à mener une expansion impérialiste. Mais 800 soldats russes meurent chaque jour pour satisfaire ses ambitions désespérées ; ils paient de leur vie pour satisfaire son ego.

Nous devons nous attendre, au fur et à mesure qu'il se rend compte que son agression contre l'Ukraine a échoué, à ce qu'il essaie de nous contraindre à faire marche arrière en ayant recours à tous les procédés coercitifs déloyaux dont il peut se prévaloir : la réduction des livraisons de céréales et d'énergie, des menaces d'escalade, une désinformation insidieuse et des cyberattaques. Nous devons nous y préparer, et nous devons comprendre que ces agissements sont un signe de faiblesse, et non de force.

Ceux d'entre nous qui siègent au Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière envers la Charte des Nations Unies. Nous ne saurions permettre à l'invasion de Poutine ou à ses menaces d'aboutir. Notre détermination doit rester inébranlable. Le Royaume-Uni est fier de l'appui qu'il a apporté à l'Ukraine.

Mais l'aide militaire et l'aide humanitaire ne suffisent pas. Lorsque cette guerre sera terminée – et elle prendra fin grâce à la défense victorieuse de son territoire par l'Ukraine –, nous ne devons jamais permettre que l'Ukraine puisse être attaquée à nouveau. Nous devons faire en sorte que l'Ukraine soit sûre, sécurisée et économiquement viable. C'est pourquoi le Royaume-Uni est fier d'être un des organisateurs de la conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui se tiendra à Londres en juin 2023.

Ensemble, nous devons mobiliser à la fois les financements publics et privés pour faire en sorte que l'Ukraine reçoive les investissements dont elle a besoin pour se reconstruire. Mais ce que l'Ukraine veut, ce que nous voulons tous, c'est que cette guerre prenne fin maintenant, et qu'elle se termine par une victoire de l'Ukraine et une paix juste et pérenne, fondée sur la Charte des Nations Unies. C'est le seul moyen de mettre fin aux pénuries de nourriture et de carburant dont pâtit le monde entier.

Une année plus tard, un an après le déclenchement de cette terrible guerre, adressons depuis cette salle un message clair. Notre soutien à l'Ukraine n'est pas et ne sera jamais limité dans le temps. Notre volonté de défendre la Charte des Nations Unies n'est pas et ne sera jamais limitée dans le temps. Nous honorerons les promesses que nous avons faites à la Charte des Nations Unies et au peuple ukrainien. Nous apporterons aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens l'aide dont ils ont besoin aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à ce que l'Ukraine l'emporte, que sa souveraineté et son intégrité territoriale soient rétablies et que la Charte de l'Organisation soit respectée.

M. Ampratwum-Sarpong (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie Malte, en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité, d'avoir convoqué le présent débat sur le maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine.

Je remercie également le Secrétaire général António Guterres de sa déclaration et du rôle moteur qu'il a joué au cours des 12 derniers mois sur les aspects humanitaire et politique de la guerre et ceux liés à la sécurité, et ce à l'appui de notre ambition commune de mettre fin à la guerre en Ukraine et de revenir au principe du règlement pacifique des différends, qui nous est cher.

D'emblée, je tiens à réaffirmer l'attachement sans faille du Ghana à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous exprimons à nouveau notre solidarité avec le peuple ukrainien dont la guerre dévaste les fermes, les villes et les villages. Nous rappelons qu'alors que le Conseil de sécurité se réunissait en session d'urgence dans la nuit du 24 février 2022, dans un contexte d'inquiétude croissante quant à l'imminence d'une attaque contre l'Ukraine, nos pires craintes se sont concrétisées sous nos yeux. Face aux démentis fermes de la Fédération de Russie, qui réfutait toute allégation selon laquelle la présence croissante de ses forces militaires le long de ses frontières communes avec l'Ukraine s'inscrivait dans le cadre de la préparation d'une invasion de l'Ukraine, le Ghana avait, à l'époque, appelé à l'apaisement des tensions et à la modération des discours bellicistes.

Malheureusement, cette nuit-là, alors que le Conseil se réunissait, la Fédération de Russie a engagé, sans justification, des actions visant à violer la souveraineté et l'intégrité territoriale de son voisin, l'Ukraine. Comme cela a été affirmé à maintes reprises, l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine constitue une violation grave du droit international et apparaît aujourd'hui comme l'une des violations les plus

manifestes de l'interdiction du recours à l'emploi de la force prévue au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies.

Au cours de l'année écoulée, tout en exhortant la Fédération de Russie à mettre fin à cette guerre destructrice, nous l'avons attentivement entendu, à chaque occasion, essayer de rationaliser ses opérations en cours en Ukraine. Entre la réalité sur le terrain et les discours changeants, y compris ceux relatifs à la protection des Russes de souche dans certaines parties de l'Ukraine contre les attaques russophobes, nous continuons de penser que l'agression en cours contre l'Ukraine est, selon tous les critères, illégale, injustifiée et inacceptable.

Selon nous, les cadres conventionnels et les mécanismes judiciaires tels que le Conseil des droits de l'homme et la Cour internationale de Justice doivent constituer le seul recours acceptable pour traiter toute allégation de violation des droits humains. C'est pourquoi nous estimons qu'il est inacceptable qu'un membre permanent du Conseil de sécurité, qui est spécialement chargé de la promotion et du maintien la paix et de la sécurité internationales, choisisse la voie de la guerre au détriment des moyens diplomatiques et internationalement acceptables à sa disposition.

Le veto opposé par la Fédération de Russie le 25 février au projet de résolution du Conseil de sécurité visant à mettre fin à l'offensive militaire a malheureusement empêché le Conseil de prendre des mesures décisives. La situation actuelle vient conforter les arguments de longue date en faveur d'une réforme urgente du Conseil et de l'interdiction du recours au veto, en particulier sur les questions touchant à la paix et à la sécurité internationales, et plus encore lorsque c'est un membre permanent du Conseil qui viole la Charte et le droit international.

La guerre en Ukraine, comme nous le savons, a été précédée de démarches entreprises pour répondre à certaines préoccupations relatives à l'architecture de sécurité européenne de l'après-guerre froide. Nous estimons que toute révision des structures en place qui garantissent la sécurité collective de leurs membres doit procéder d'un vaste dialogue, associant tous les acteurs concernés de la région. Nous sommes préoccupés par le fait que les répercussions de la guerre qui se poursuit en Ukraine ne visent qu'à créer ou à consolider des alliances opposées – une situation qui nous a valu deux guerres mondiales. Nous pensons que le temps est venu d'apaiser les esprits et de renouveler l'engagement en faveur d'une coopération mutuellement bénéfique et du

multilatéralisme, et non d'une rivalité en quête d'avantages hégémoniques. Ceux qui souhaitent camper sur leurs positions pour en tirer un avantage égoïste dans la géopolitique du XXI^e siècle nous mèneront sur la voie d'un désastre encore plus grand.

La guerre est à l'origine d'un ensemble de drames humanitaires et a coûté la vie à des milliers de personnes. Les tirs de missiles continus visant principalement des zones civiles peuplées ont fait plus de 21 000 victimes, dont 8 006 morts et 13 287 blessés. Il est déplorable de constater que 478 enfants innocents ont été tués et 954 autres blessés. Des millions de personnes ont été déplacées, et 8 millions vivent comme réfugiés dans les pays voisins. Nos propres compatriotes, dont la plupart étaient des étudiants, ont vu leurs études interrompues et écourtées lorsqu'ils ont été contraints de fuir l'Ukraine.

Selon nos informations, environ 50% de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine a été détruite ou endommagée. Cette situation a laissé de nombreux ménages sans chauffage ni eau et à la merci des conditions hivernales éprouvantes. Nous regrettons que les hostilités se soient poursuivies au mépris des principes de proportionnalité et de distinction et, par conséquent, nous condamnons à nouveau les attaques prenant pour cible les civils et les infrastructures civiles. Les parties belligérantes ont des obligations en vertu du droit international humanitaire, obligations qu'elles sont tenues de respecter.

Il est impossible de voir dans l'agression contre l'Ukraine autre chose qu'une attaque contre les normes acceptées de notre ordre international, et la laisser se poursuivre met en péril l'indépendance et l'égalité des États, en particulier des États moins puissants, en vertu de la Charte. C'est pourquoi nous devons maintenir la volonté politique nécessaire pour assurer l'application du principe de responsabilité, tout d'abord pour rendre justice au peuple ukrainien et, surtout, pour préserver l'ordre international actuel. La coordination des processus d'enquête en cours, ainsi que la consolidation de notre système de justice internationale, y compris l'universalisation du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, demeurent essentielles pour que les auteurs d'atrocités en Ukraine, comme ailleurs, répondent de leurs actes.

Nous saluons les efforts courageux consentis par le personnel humanitaire qui œuvre dans des conditions très difficiles pour apporter une aide vitale et propre à assurer la survie à quelque 16 millions de personnes. Nous exhortons la communauté internationale à contribuer au financement du plan d'aide humanitaire

ukrainien en y affectant les 3,9 milliards de dollars nécessaires pour aider près de 40 % de la population, dont les besoins humanitaires varient.

Le reste du monde n'a pas été épargné par les retombées de la guerre, qui continuent de se propager, avec des effets paralysants et systémiques sur les systèmes alimentaires, énergétiques et financiers mondiaux. Les pays en développement, déjà durement touchés par les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), de la dette et de l'inflation, ne sont guère armés pour faire face à la dégradation des conditions économiques.

Nous prenons acte des recommandations utiles formulées par le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière pour s'attaquer au cercle vicieux de la crise, notamment la restructuration de l'architecture de la dette mondiale. Nous estimons que la priorité doit être accordée à la mise en œuvre de ces recommandations, notamment pour appuyer la transformation économique de l'Afrique et sa capacité de faire face à la crise de plus en plus grave de la dette et aux conséquences interdépendantes de la guerre. Compte tenu de la place centrale qu'occupent la Fédération de Russie et l'Ukraine sur les marchés mondiaux des céréales et des engrais, nous sommes favorables à une nouvelle reconduction de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire afin d'atténuer les fluctuations du marché mondial qui ont des répercussions économiques à long terme. Il convient également d'accorder l'attention nécessaire à la mise en œuvre effective du mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'ONU sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes.

Nous sommes vivement préoccupés par le fait que la logique militaire prend le dessus et par le durcissement du conflit en une guerre d'attrition. La guerre en Ukraine prend une tournure très préoccupante, les événements des 12 derniers mois ayant démontré que personne n'était à l'abri de ses conséquences. Il nous incombe de redoubler d'efforts pour éviter la catastrophe que constituerait une guerre encore plus brutale que celle à laquelle nous avons assisté jusqu'à présent.

La résolution A/ES-11/6 de l'Assemblée générale sur une paix juste en Ukraine, adoptée hier par l'Assemblée à sa onzième session extraordinaire d'urgence (voir A/ES-11/PV.19), qui réaffirme les buts et valeurs énoncés dans la Charte des Nations Unies, doit nous inciter à nous engager de nouveau à prendre les mesures qui s'imposent pour concrétiser notre désir collectif d'une paix durable entre les deux pays. Nous sommes

fermement convaincus que la diplomatie et le dialogue sont les meilleurs moyens d'instaurer une paix juste, globale et durable, et nous exhortons les membres du Conseil à intensifier leurs efforts pour appuyer la tenue de négociations crédibles entre les deux parties. Nous n'avons guère d'autre choix que d'investir dans la paix.

Pour terminer, nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à revenir au *statu quo ante* en retirant immédiatement et sans condition ses forces de toutes les zones situées à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé et me félicite de la participation du Ministre ukrainien des affaires étrangères à la présente séance.

Nous ne pouvons commencer sans exprimer notre profonde tristesse pour les vies brisées et emportées par la guerre en Ukraine. Nous déplorons la mort d'au moins 8 000 civils et partageons la douleur de leurs proches. Alors que nous commémorons le premier anniversaire de cette guerre cruelle, nous sommes consternés par le fait qu'elle entre dans sa deuxième année.

Ces deux derniers jours, depuis la tribune de l'Assemblée générale, nous avons entendu un appel à la paix pratiquement ininterrompu. Une majorité mondiale, plurielle et représentative a délivré un message sans ambiguïté : cela suffit. Cette majorité n'est unie ni par l'allégeance à un camp ni par l'hostilité à l'autre. Les États Membres ne s'unissent pas pour préserver des gains géopolitiques ou compenser des pertes, ils ne sont pas motivés par de petits griefs ou de grandes ambitions, et ils n'ont aucun intérêt à intervenir dans un conflit entre grandes puissances, pas plus qu'ils n'en ont la capacité. Dans les processus et événements historiques qui ont forgé l'Europe d'aujourd'hui, ils ont été pour la plupart des observateurs, et trop souvent des victimes involontaires. Force est pourtant de constater qu'une majorité écrasante d'États Membres se mobilisent pour défendre la Charte des Nations Unies. C'est la Charte qui garantit la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale. C'est la Charte qui rejette les guerres d'agression, de conquête et d'annexion. C'est la Charte qui organise notre ordre international ouvert et coopératif. La question est simple et elle est réglée.

Ces vérités, aussi évidentes soient-elles, sont néanmoins remises en question par la guerre qui fait toujours rage en Ukraine. Les revers militaires ont donné lieu à une escalade militaire, tandis que les lignes de front n'ont guère changé. Le coût de cette guerre n'a cependant fait que croître en Ukraine, en termes de vies humaines

et de moyens de subsistance, de dommages causés aux villes et aux villages et de destruction des infrastructures civiles. La portée de la guerre s'est étendue bien au-delà de l'Ukraine, perturbant les marchés alimentaires et énergétiques, aggravant la crise mondiale de la dette et affaiblissant les normes, règles et lois internationales.

Il y a exactement un an aujourd'hui, l'appel mondial à la diplomatie et à la paix est resté lettre morte et la guerre a éclaté. Nous risquons maintenant de voir la situation s'aggraver alors que de nouveaux bataillons se mobilisent pour lancer de nouvelles offensives. Hier, les États Membres ont renouvelé leur appel urgent et sincère à la fin de la guerre (voir A/ES-11/PV.19). Les dirigeants du monde entier répondent par des efforts de médiation et des plans de paix. Le moment est venu d'investir dans une diplomatie inclusive et créative en tirant véritablement parti de la majorité mondiale favorable à la paix. Nous devons renforcer le rôle de médiateur joué par le Secrétaire général en lui apportant un soutien cohérent, solide et déterminé. Dans la perspective de l'après-guerre, nous devons également inciter la Russie et l'Ukraine à s'asseoir à la table des négociations, et non à s'affronter sur le champ de bataille. La guerre ne prendra pas fin si l'une des parties se sent plus menacée par la solution proposée. En nous appuyant sur la Charte et sur l'histoire, nous pouvons nous attacher à œuvrer pour une paix qui ne soit ni vindicative ni cynique. Nous ne nous faisons pas d'illusions : la tâche ne sera pas aisée, car trop de sang a été versé et trop de dégâts ont été causés, mais nous devons tous redouter, avec la même certitude, ce qui nous attend en cas d'échec.

Richard Holbrooke a un jour comparé les efforts déployés pour mettre fin à une autre guerre en Europe à une partie d'échecs combinée à de l'alpinisme. Pour atteindre le sommet où cette guerre prendra fin, il faudra accomplir une série de petites avancées : renouveler l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, appliquer le mémorandum d'accord sur les engrais et produits alimentaires russes, préserver le régime de non-prolifération, renforcer l'aide humanitaire, poursuivre les échanges de prisonniers et s'abstenir de transformer les institutions multilatérales en un champ de bataille. Pour y parvenir, nous devons chercher à coordonner nos approches, et non à les uniformiser, et nous devons encourager, voire appuyer, tous les efforts motivés par un désir sincère de régler cette guerre de manière pacifique. Pour ce faire, nous devons valoriser, et non dénigrer, les canaux de communication ouverts. C'est la voie que les Émirats arabes unis ont choisie et celle que nous avons suivie pour défendre la Charte en vue de l'instauration d'une paix globale, juste et durable

en Ukraine, qui préserve sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général d'avoir restitué la portée des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et d'avoir dressé le terrible état des lieux de la guerre en Ukraine, 12 mois après son déclenchement.

La guerre en Ukraine a un an jour pour jour : une année entière de guerre meurtrière qui ébranle et met à l'épreuve l'ensemble du système international, et dont l'onde de choc touche la plupart des nations du monde ; une année entière où les morts se comptent en milliers ; une année de destruction sans mesure d'infrastructures civiles ; une année de détresse, de peur et d'exode où le nombre de réfugiés et de personnes déplacées ne cesse de grossir au rythme des bombardements et du crépitement des armes. Chaque jour de plus dans cette terrible guerre fait craindre le risque d'un débordement et d'une mondialisation des hostilités. Chaque jour de plus dans la guerre fait planer le spectre du risque nucléaire, qui serait sans doute le chemin de non-retour vers l'irréparable et le chaos. Cette guerre est insoutenable et doit s'arrêter immédiatement.

Dès l'entame des hostilités, mon pays a exprimé son opposition à la guerre et condamné la violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Le Gabon a réaffirmé sans équivoque les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies en tant que ciment du vivre-ensemble de la communauté internationale. Par-dessus tout, mon pays n'a cessé d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et à des négociations de bonne foi entre les parties pour faire taire les armes en Ukraine.

Pendant les 12 mois écoulés, les membres du Conseil se sont parlé avec force autour de cette table, sans s'écouter. Au cours des 12 derniers mois, chaque tribune de l'ONU, chaque organe a été le théâtre d'invectives et d'antagonismes qui n'ont été d'aucun secours ni recours pour ceux qui tombent dans les tranchées ou qui sont écrasés sous les décombres dans les champs de bataille, dans les villes et dans les villages. Il est temps de faire halte devant le torrent de sang et le flot de détresse humaine qui interpellent nos consciences. Il est temps de nous mobiliser pour mettre fin à la guerre en Ukraine.

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous devons une réaction à tous les meurtris de la guerre. Nous devons une réponse aux innombrables victimes qui se demandent quand cessera la guerre. Nous devons une réponse aux réfugiés sans nombre qui se demandent quand ils pourront rentrer chez eux. Nous devons sans

délai nous réconcilier avec l'esprit de la Charte des Nations Unies qui s'énonce en termes d'épargner à cette génération le fléau de la guerre.

Mon pays réitère son appel aux parties pour des négociations de bonne foi en vue de mettre fin à cette guerre. L'espoir suscité par l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire sur les céréales doit être ravivé non seulement pour le renouvellement dudit accord, mais pour dresser les passerelles d'un dialogue franc à même de parvenir à la cessation des hostilités.

Nous appelons les parties à la retenue et à la responsabilité. À la responsabilité devant l'histoire qui sera toujours plus grande que la vaine gloire des hégémonies sans vertu ni lendemain.

Je redis l'opposition de mon pays à la guerre. À la guerre en Ukraine et à toute guerre dans le monde, notamment à celles si nombreuses, si chroniques et si cycliques en Afrique. Rejeter le logiciel de la guerre n'est ni une forme de fuite, ni de lâcheté, encore moins une posture opportuniste. Ce n'est surtout pas une rhétorique d'impuissance ou d'indifférence. C'est plutôt retenir les leçons indélébiles de l'histoire des guerres injustes qui nous martèle que ceux qui causent, ceux qui entretiennent ou qui déclenchent les guerres en sont rarement les vainqueurs. S'extraire du logiciel de la guerre dont les options offertes sont si étroites et si indigentes dans les belligérences impliquant les puissances, c'est demeurer en phase avec les idéaux qui sédimentent et font la noblesse de l'Organisation des Nations Unies.

Parce que la guerre est contraire aux valeurs qui fondent l'Organisation et le Conseil de sécurité, chaque jour de guerre met en question notre vocation, notre mandat et notre crédibilité.

Pour terminer, je voudrais redire notre appel pour la paix en Ukraine. Parce que nous sommes pour la paix, nous soutiendrons chaque fois des efforts vers le dialogue et nous soutiendrons chaque initiative qui s'inscrit dans l'activation des canaux de la diplomatie, en vue de faire taire les armes en Ukraine.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui marque la fin d'une semaine difficile pour l'ONU. Elle restera dans les mémoires en raison du tapage médiatique fait par l'Ukraine et ses soutiens occidentaux à l'occasion de l'anniversaire du lancement de l'opération militaire spéciale de la Russie en Ukraine. Visiblement, c'est ce à quoi se résume le prétendu sommet de la paix new-yorkais promis en janvier par M. Kuleba.

Nous pourrions, sans crainte d'exagérer, consacrer toute une conférence de politologues à l'analyse

des propos que nos anciens partenaires occidentaux ont tenus cette semaine. Peut-être que cela finira par être le cas, ne serait-ce que pour une rétrospective historique. Nous suggérons le thème suivant pour une telle conférence : « Encore une occasion manquée de régler pacifiquement la crise ukrainienne ».

Ce thème serait approprié, car toutes les expressions comportant le mot « paix », qui ont été insidieusement employées, y compris aujourd'hui, par des représentants de haut rang de l'Ukraine et des pays occidentaux, impliquent en fait quelque chose de complètement différent, à savoir la capitulation de la Russie et sa défaite stratégique, dans l'idéal suivie de la destruction du pays et du redécoupage de ses territoires constitutifs.

Ces véritables objectifs de l'ingérence occidentale dans les affaires ukrainiennes, qui, au demeurant, se sont manifestés le plus clairement il y a près de neuf ans exactement, le 21 février 2014, jour du coup d'État anti-constitutionnel de Maïdan, étaient perceptibles depuis le début. Cette situation a ensuite entraîné la formation à nos frontières d'un régime nationaliste russophobe hostile, qui s'est empressé de régler la « question russe » en Ukraine.

Hier, s'exprimant à l'Assemblée générale (voir A/ES-11/PV.19), notre collègue britannique a critiqué les amendements proposés par le Bélarus visant à rééquilibrer le projet de résolution, affirmant qu'ils mettaient sur un pied d'égalité l'agresseur et la victime. Ne s'inquiète-t-elle pas du fait que la « victime » soit plongée dans le sang jusqu'au coude et couverte de tatouages nazis ? Que la victime possède neuf ans d'expérience dans l'extermination de la population russophone du Donbass ? Pourquoi pense-t-elle qu'il est normal que l'Ukraine envoie des canons et des chars contre des civils non armés dans l'est du pays et largue des bombes, simplement parce que cette population ne veut pas renoncer à son identité ? C'est exactement ce que le régime de Kiev a fait durant l'été 2014, et c'est à ce moment-là que le conflit armé intra-ukrainien a éclaté. Pense-t-elle que nous aurions dû accepter cette situation ?

Je tiens à rappeler au Conseil que l'OOTAN a justifié son agression contre la Yougoslavie en invoquant une « campagne de terreur » et la nécessité pour les Kosovars de « vivre en sécurité et de jouir des libertés et des droits de l'homme universels sur une base d'égalité ». C'est une citation tirée d'une déclaration de l'OTAN publiée le 23 avril 1999.

Il se trouve qu'elle et ses collègues refusent aux Ukrainiens russophones l'exercice des droits et libertés universels, si elle présente les autorités de Kiev qui les ont attaqués comme une victime et qu'elle passe sous

silence la campagne de terreur lancée contre eux. Pour nous, il est absolument évident que l'Ukraine n'est pas une victime, car si ce pays n'était pas entré en guerre contre les habitants de Donetsk et de Lougansk, avec le consentement de ma collègue britannique et celui de ses collègues, s'il avait au contraire tenu compte de leurs aspirations, alors notre opération militaire spéciale n'aurait pas eu lieu d'être. Et la Crimée aurait probablement continué de faire partie de l'Ukraine, puisque les habitants de la Crimée n'ont choisi la réunification avec la Russie qu'après avoir entendu des menaces directes de la part des autorités de Kiev.

Je profite de la présence de Mmes Colonna et Baerbock à la séance d'aujourd'hui pour aborder un autre sujet extrêmement gênant pour nos collègues occidentaux ces derniers temps : les Accords de Minsk. Récemment, nous avons tous entendu les aveux de François Hollande, d'Angela Merkel et de Boris Johnson selon lesquels ni la France, ni l'Allemagne, ni le Royaume-Uni n'ont jamais pris ces accords au sérieux, n'ont jamais eu l'intention d'encourager les autorités ukrainiennes à les mettre en œuvre et n'ont utilisé ces accords que pour permettre à Kiev de gagner du temps et de se préparer à la guerre contre la Russie. Même si nous faisons abstraction de l'aspect moral de la question – il y a d'ailleurs longtemps que nous n'avons plus d'illusion concernant les qualités morales de certains de nos collègues occidentaux –, le fait est que les dirigeants de ces États ont ouvertement admis qu'ils avaient sciemment violé les dispositions de la résolution 2202 (2015), qui approuvait les Accords de Minsk. Toutefois, cela n'empêche pas les Ministres des affaires étrangères de ces mêmes États de faire la morale aujourd'hui aux autres membres du Conseil.

En outre, un cliché éculé souvent repris cette semaine, qui est apparu bien plus tôt, est l'affirmation selon laquelle « si la Russie cesse les hostilités, la guerre prendra fin, mais si l'Ukraine arrête de se battre, elle disparaîtra ». Cela semble bien beau, mais c'est complètement faux. Où, quand et qui a-t-on entendu dire que le but de notre opération militaire était la destruction de l'Ukraine et sa « désukrainisation » ? Nous n'avons jamais déclaré avoir un tel objectif. Nous avons toujours voulu avoir ce que nous avions avant : un pays voisin et ami, qui ne nous menace pas, ne fait pas de discrimination et ne tente pas de redonner vie au nazisme.

Leur slogan devrait donc en fait être : si la Russie met fin aux hostilités, à la discrimination et aux persécutions contre la population russophone, qui ne veut pas rompre avec la Russie, les violations de ses droits et libertés et la glorification des criminels nazis se poursuivront en Ukraine. Si l'Ukraine cesse les hostilités, elle aura

une chance de se reconstruire en tant qu'État normal, pacifique et indépendant et de sauver des milliers de vies humaines. C'est pourquoi nous avons déclaré à plusieurs reprises que nous sommes prêts à négocier sur la manière dont les objectifs de notre opération militaire spéciale peuvent être atteints pacifiquement. Bien entendu, nous ne prêterons aucune attention à des projets qui portent sur d'autres scénarios.

Cette semaine, nous avons répété à plusieurs reprises que l'Occident collectif est le seul à ne pas vouloir la cessation des hostilités en Ukraine, puisque, comme nous le savons tous maintenant de source sûre, il n'a pas permis au régime de Kiev de faire la paix en mars et avril de l'année dernière. Nos collègues occidentaux sont maintenant heureux : les Russes et les Ukrainiens s'entretiennent, les entreprises militaires occidentales réalisent des bénéfices astronomiques et testent leurs nouvelles armes sur le terrain, et en se débarrassant des armes anciennes, l'OTAN se réarme lentement. Dans le même temps, Washington affaiblit ses rivaux européens, qui font preuve d'un degré de servilité et d'impuissance sans précédent. Nous en avons parlé en détail dans cette salle hier (voir S/PV.9268). Surtout, l'Occident se frotte les mains et espère qu'en affaiblissant la Russie et en menaçant la Chine, il maintiendra sa position de monopole dans le monde et restera le seul jardin fleuri au milieu de la jungle, pour reprendre les mots employés par M. Borrell Fontelles. Le milliard de nantis pourra alors continuer à s'enrichir aux dépens des autres, sans entrave et en toute impunité, en dressant les pays les uns contre les autres, en exploitant leurs ressources naturelles et leurs populations. C'est ce qu'on appelle l'ordre international fondé sur des règles, sur lequel la Russie a empiété en refusant qu'un nid de frelons russophobes s'installe le long de sa frontière. Nous voulons que les pays en développement ne se fassent aucune illusion quant à la nature réelle de ce conflit.

Bien sûr, la solution à ce conflit est indissociable des questions liées à l'instauration d'un système de sécurité euro-atlantique équitable et indivisible. Il ne fonctionne actuellement que pour les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN. Ils se sont arrogé le droit de s'ingérer dans toutes les questions internationales et dans les affaires intérieures d'autres États. L'Ukraine en est la parfaite illustration. Leurs bases sont situées à nos frontières, en violation des accords clefs qui ont mis fin à l'ère de la guerre froide. Les dirigeants occidentaux se sont joués de nous à l'époque, et ils veulent continuer à nous tromper aujourd'hui en décrétant que l'OTAN a le droit absolu de s'étendre sans contrôle et

en essayant d'emberlificoter le monde entier en parlant des sommes qu'ils dépensent pour réaliser les objectifs de développement durable, comme vient de le faire le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Blinken. Je rappelle que depuis la fin de la guerre froide, les États-Unis ont mené 251 opérations militaires à l'étranger, infligeant des dommages considérables aux pays concernés. Même si l'on paie 100 fois plus, cela ne permettra pas de réparer ces dégâts.

L'Occident collectif doit accepter le fait qu'il y a d'autres acteurs sur notre planète qui ont leurs propres intérêts. Il faut coexister avec eux, et il est même tout à fait possible de coopérer dans notre intérêt mutuel, mais sur la base des principes d'égalité et de respect mutuel. Le monde unipolaire appartient au passé, et il est dans notre intérêt commun de faire en sorte que la transition vers un monde multipolaire se passe le mieux possible. J'aimerais croire que la phase aiguë de cette transition se limitera à la crise ukrainienne.

C'est d'ailleurs à cela que devrait ressembler un véritable dialogue sur la paix, peut-être même au sein de l'ONU, et le plus tôt sera le mieux. Nous avons essayé de l'initier à la veille du début de l'opération militaire spéciale, à la fin de 2021, mais l'Occident a rejeté avec arrogance toutes nos propositions visant à établir ce dialogue. C'est le peuple ukrainien qui en a payé le prix ultime, lui que le régime de Kiev a été heureux de sacrifier pour servir les intérêts géopolitiques occidentaux. Nous saluons les efforts de paix sincères, tels que les propositions de la Chine.

Le choix est entre les mains de nos anciens partenaires occidentaux, surtout Washington. Après tout ce que nous avons appris sur eux cette année, après la russophobie débridée et odieuse et les tentatives d'abolir la Russie, après les armes fournies au régime de Zelenskyy qui ont tué des femmes, des enfants et des personnes âgées pacifiques dans le Donbass, après leur aventure ukrainienne via la tentative de nous créer des problèmes à nos frontières, il est clair que nos relations ne seront plus les mêmes. Nous n'accordons plus aucun crédit à leurs paroles, et il sera difficile, voire impossible, de regagner notre confiance. Ce ne sont pas les mots, mais les actes qui comptent maintenant. Mais il est dans leur intérêt d'essayer de faire quelque chose. Jusqu'à présent, ils n'ont fait qu'aggraver la situation en continuant d'alimenter en armes le régime de Kiev et en lui fournissant une aide sur le champ de bataille. En attendant, ils ne nous laissent pas d'autre choix que d'éliminer militairement les menaces contre la Russie qui proviennent du

territoire de l'Ukraine. Ils devraient y penser lorsqu'ils proposent de nouvelles initiatives antirusse à l'ONU en clamant qu'elles sont la preuve du soutien mondial à l'Ukraine.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique tient à remercier la présidence maltaise d'avoir convoqué cette importante séance. Nous remercions sincèrement le Secrétaire général de son exposé éclairant.

Une année s'est écoulée depuis le début du conflit en Ukraine. Ses conséquences tragiques, ses retombées et ses ramifications continuent d'avoir des répercussions aux niveaux local, régional et mondial, et rien ne laisse entrevoir la fin du conflit. Comme pour chaque conflit, les civils, en particulier les femmes et les enfants, sont les principales victimes de la violence, et ceux qui survivent restent traumatisés à jamais.

Parallèlement, le conflit a nui au commerce mondial et perturbé les chaînes d'approvisionnement. Il a entraîné des dommages économiques, causant des perturbations du commerce mondial qui se répercutent sur les coûts des transports et pratiquement sur toutes les chaînes de valeur mondiales. Les conséquences socioéconomiques sur les pays en développement, notamment en Afrique, sont graves.

Le Fonds monétaire international a constaté qu'alors que le continent africain se remettait lentement de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le conflit en Ukraine menace désormais cette relance. Nombre de nos pays sont vulnérables en raison de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, de la baisse du tourisme et des difficultés potentielles d'accès aux marchés de capitaux internationaux.

D'un point de vue africain, nous ne connaissons que trop les effets dévastateurs des conflits. Nous savons que les guerres n'entraînent que des souffrances pour les populations, et il est de notre devoir collectif – celui de la communauté internationale dans son ensemble – d'œuvrer au règlement des conflits au moyen de solutions pacifiques et négociées. Nous devons défendre le principe fondamental de sécurité collective consacré par la Charte des Nations Unies, selon lequel la sécurité de chacun est la sécurité de tous.

Par le passé, la communauté mondiale a montré qu'il était possible de surmonter la haine et la méfiance mutuelle et de trouver le chemin de la table des négociations. Il est donc impératif que la communauté internationale appuie tous les efforts diplomatiques

visant à mettre fin au conflit en Ukraine. Cela nécessite l'appui de tous les pays, en particulier ceux qui occupent un siège au Conseil de sécurité. Nous devons aider les parties concernées à s'engager dans des négociations et à parvenir à une solution négociée. Cela signifie qu'il faut faire fond sur les quelques points positifs dans ce conflit qui dure depuis un an, tels que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, les échanges réguliers de prisonniers et le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière mis sur pied par le Secrétaire général. Surtout, le Mozambique estime que nous devons appuyer vigoureusement les bons offices du Secrétaire général et puiser dans son réservoir d'autorité morale pour rechercher un règlement du conflit.

Le Mozambique s'est engagé de longue date à promouvoir la paix et la sécurité dans notre région et au-delà. Pays ayant connu de nombreux conflits dans le passé, le Mozambique sait à quel point il importe d'appuyer les efforts diplomatiques et de respecter le droit humanitaire afin d'instaurer la paix. L'anniversaire de ce conflit doit rappeler à la communauté internationale qu'elle doit travailler de concert pour y trouver une solution négociée, guidée par les buts et principes énoncés dans la Charte.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général, António Guterres, de sa déclaration. Un an après le début du conflit, nous constatons une impasse militaire sur le terrain, des discours triomphalistes des deux côtés et une perspective de nouvelles offensives militaires. Nous devons mettre de côté nos illusions quant à une solution militaire à cette crise et discuter du retour des parties à la table de négociation. Le Président Lula a clairement exprimé la position du Brésil, qui est fidèle à notre tradition diplomatique. Nous condamnons l'invasion et la violation territoriale par la Russie d'un État souverain, l'Ukraine. Mais un an plus tard, nous estimons que le moment est venu de donner également voix au chapitre à celles et ceux qui veulent parler des moyens de bâtir la paix. La violence, qui touche les plus vulnérables, doit cesser, sans conditions préalables. Le droit international humanitaire et ses principes ne sont pas facultatifs. Ils sont obligatoires à tout moment et en toute circonstance. Respecter et faire respecter le droit international humanitaire est essentiel à la protection des civils.

Le Brésil n'est pas venu ici avec l'intention de présenter une solution toute faite. Nous devons explorer les voies qui mènent à la création des conditions permettant de mettre fin au conflit. Nous sommes convaincus que des pays comme le Brésil, qui ne sont pas directement impliqués dans le conflit, ont un rôle constructif à jouer s'agissant de favoriser le dialogue. Nous avons agi

en ce sens durant les discussions sur l'adoption, hier, par l'Assemblée générale de sa résolution la plus récente, la résolution ES-11/6, dans laquelle les États membres appellent à une « cessation des hostilités », une expression qui apparaît pour la première fois et qui a été ajoutée à la suggestion du Brésil. La résolution a également réaffirmé l'engagement résolu de la communauté internationale à défendre les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international, tout en soulignant la nécessité de parvenir à la paix. Nous avons également préconisé un examen attentif des causes du conflit afin que les rancœurs et les suspicions mutuelles ne se manifestent pas par de futures violences. Nous ne devons jamais perdre de vue la tragédie humaine. Nous ne devons pas non plus négliger les conséquences économiques de la guerre dans le monde, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des coûts des intrants pour la production agricole et alimentaire.

Le Brésil continuera à persévérer dans cette voie. Nous sommes convaincus qu'il existe une volonté suffisante parmi les États Membres pour éviter qu'il n'y ait, à l'avenir, de nouveaux anniversaires de cette guerre, comme le triste anniversaire de la première année de guerre d'aujourd'hui.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres de son exposé. Cela fait un an que la crise ukrainienne a débuté, et depuis le début, la situation nous inquiète tous profondément. La communauté internationale, bien que profondément préoccupée par la perspective d'une extension et d'une prolongation du conflit, doit réfléchir avec sang-froid à la manière de mettre fin aux combats le plus rapidement possible et d'instaurer la paix et la stabilité à long terme en Ukraine et en Europe. La Chine a publié aujourd'hui un document de position sur le règlement politique de la crise ukrainienne. Nous avons toujours adopté une position objective et impartiale en examinant le fond de la question, et nous sommes prêts à continuer de jouer un rôle responsable et concret pour améliorer la situation et régler la crise. À cet égard, je voudrais mettre en avant les aspects suivants.

Premièrement, lors du traitement et du règlement des différends internationaux, le droit international universellement reconnu, y compris les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, doit être respecté. La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être effectivement garanties. Le respect du droit international universellement reconnu et des normes fondamentales régissant les relations internationales a une incidence sur la stabilité du système international et sur l'équité et la justice internationales. Ces normes doivent être appliquées de manière égale et uniforme en tout lieu et

sur toutes les questions, sans exception. Certains pays, tout en insistant sur la souveraineté et l'intégrité territoriale en ce qui concerne la question de l'Ukraine, s'ingèrent de manière flagrante dans les affaires intérieures d'autres pays et portent atteinte à leur souveraineté et à leur intégrité territoriale, révélant au grand jour leur deux poids, deux mesures. La communauté internationale est lucide à ce sujet.

Deuxièmement, pour faciliter une solution politique à la question ukrainienne, il convient d'assurer une sécurité commune. La sécurité n'est pas un droit exclusif dont ne jouiraient que certains pays. La sécurité d'un pays ne doit pas être recherchée au détriment de celle des autres. Le renforcement, voire l'expansion, des blocs militaires ne fera que saper la sécurité régionale et n'apportera jamais la paix. La Russie, l'Ukraine et les pays européens sont des voisins qui ne peuvent s'éloigner physiquement. Pour instaurer une paix et une stabilité durables en Europe, il faut abandonner la mentalité de la guerre froide et la confrontation des blocs, et les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux et traitées correctement, afin de construire une architecture de sécurité régionale équilibrée, efficace et durable.

Troisièmement, il n'y a pas de gagnants dans les conflits. Le lancement de négociations diplomatiques est la seule bonne manière de régler la crise ukrainienne. La communauté internationale doit promouvoir des pourparlers de paix de toute urgence et s'efforcer de créer des facteurs et des instances favorables à la reprise des négociations. Ramener les parties au conflit à la table de négociation ne sera pas facile, mais c'est le premier pas vers une solution politique. Le Secrétaire général Guterres vient de nous appeler à donner une chance à la paix. Nous appelons la Russie et l'Ukraine à reprendre les négociations sans aucune condition préalable. L'Ukraine n'est pas un théâtre d'affrontement entre grandes puissances. Personne ne doit chercher à tirer profit du conflit aux dépens du peuple ukrainien.

Quatrièmement, il est impératif de ne jamais franchir la ligne rouge de la sécurité nucléaire, en aucune circonstance. Les armes nucléaires ne doivent jamais être utilisées, et une guerre nucléaire ne doit jamais être menée. Face au risque de voir la crise ukrainienne entraîner une escalade du conflit, les grands pays ont la responsabilité particulière et importante de maintenir la communication et la coordination et de tout mettre en œuvre pour empêcher une crise nucléaire. La communauté internationale doit s'opposer d'une même voix aux attaques armées contre les centrales nucléaires et autres installations nucléaires pacifiques, veiller au strict respect de la Convention sur la sûreté

nucléaire, entre autres instruments, et aider l'Agence internationale de l'énergie atomique à jouer un rôle constructif dans la promotion de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires pacifiques.

Cinquièmement, la crise humanitaire s'aggrave et il faut s'en occuper avec volontarisme et de la manière qui convient. Le droit international humanitaire est un code de conduite qui doit être appliqué scrupuleusement dans les situations de conflit. Les parties concernées doivent éviter de s'en prendre aux civils et aux installations civiles, protéger les personnes vulnérables, y compris les femmes et les enfants, garantir l'accès humanitaire et respecter les droits fondamentaux des prisonniers de guerre. Pour sa part, la communauté internationale doit renforcer son aide humanitaire, prêter son concours à la remise en état des infrastructures civiles et assurer la subsistance élémentaire des réfugiés et des déplacés, en vue de prévenir une crise humanitaire encore plus vaste. En même temps, il importe que les opérations humanitaires soient vraiment menées en conformité avec les principes de neutralité et d'impartialité et restent à l'écart de toute politisation.

Enfin sixièmement, chaque pays est responsable de la tâche essentielle qui consiste à œuvrer pour la subsistance et le développement de sa population. Il convient donc de lutter activement contre les retombées de la crise. Ce qui se passe en Ukraine a des répercussions considérables, mais les pays en développement ne sont pas parties au conflit et ne devraient pas avoir à en payer le prix fort. Parmi les parties concernées, certaines ont recours à des sanctions unilatérales et exercent une pression maximale, ce qui ne règlera aucun problème et ne fera en réalité que déstabiliser la chaîne logistique industrielle mondiale et exacerber les crises alimentaire, énergétique et financière mondiales. Nous espérons que les parties concernées agiront de façon responsable et cesseront d'abuser des sanctions unilatérales et des mesures extraterritoriales. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et le mémorandum d'accord signé entre l'ONU et la Russie sur les exportations de nourriture et d'engrais revêtent une grande importance pour la sécurité alimentaire mondiale et doivent être en œuvre pleinement, efficacement et équitablement.

La route vers la paix ne sera pas sans heurt, mais, si compliquée que soit la situation, nous ne devons jamais renoncer à l'espoir ni relâcher nos efforts pour la paix. Sur la question ukrainienne, la Chine a toujours été et restera du côté de la paix et du dialogue. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties afin de promouvoir une solution politique à la crise en Ukraine et à y rétablir la paix dès que possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Borrell Fontelles.

M. Borrell Fontelles (*parle en anglais*) : Il y a un an, jour pour jour, les chars russes entraient en Ukraine, lançant l'invasion en masse d'un voisin pacifique. Depuis un an, nous voyons tous le peuple ukrainien se battre pour défendre son pays. Il mérite la solidarité de chaque personne et de chaque pays du monde. Je m'arrêterai simplement sur deux points essentiels. Le premier tient à la raison pour laquelle la guerre de choix de la Russie nous concerne tous. Le second tient à la façon dont nous pouvons obtenir la paix.

Il faut être clair. Je dis « guerre de choix », car le Président Poutine a choisi la guerre. Depuis un an, nous en voyons les horreurs : 13 millions de sans-abri, 21 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, et des dizaines de milliers d'Ukrainiens contraints de quitter leur pays pour trouver refuge dans toute l'Europe. Des familles sont séparées. Dans le catalogue des crimes commis, la déportation forcée de dizaines de milliers d'enfants ukrainiens se distingue par son immoralité. L'enlèvement d'enfants innocents et l'altération de leur statut personnel, y compris la nationalité, afin qu'ils puissent être adoptés par des familles russes, constituent une violation flagrante des droits humains et du droit international, ainsi qu'une infraction à la Convention de Genève. Ces enfants ukrainiens doivent être renvoyés en Ukraine immédiatement.

S'agissant des crimes contre l'humanité, je me suis rendu à Boutcha et j'ai vu de mes propres yeux les civils tués, dont certains à qui on avait attaché les mains dans le dos avant de les exécuter. De même, qui peut oublier Marioupol ? Je tiens une fois de plus à rendre hommage à l'ONU pour son rôle dans l'évacuation en toute sécurité des civils pris au piège dans l'aciérie Azovstal. Les forces russes bombardent les villes et les infrastructures civiles ukrainiennes depuis des mois. Les sirènes antiaériennes et l'inquiétude qu'elles suscitent font maintenant partie de la vie des Ukrainiens, comme beaucoup ici ont pu le constater, et comme je m'en suis moi-même rendu compte à Kyïv il y a 10 jours.

(l'orateur poursuit en français)

Un an après, le bilan de la guerre est catastrophique pour le peuple ukrainien, mais les effets de la guerre sont aussi planétaires, avec une insécurité alimentaire et énergétique entraînant des hausses de prix dont les effets sont dramatiques pour les populations les plus vulnérables. L'augmentation du prix des

produits alimentaires et des biens essentiels a ajouté un fardeau additionnel aux difficultés de la vie quotidienne dans beaucoup de pays du monde. C'est pour cela que cette guerre nous touche tous. L'Union européenne et ses États membres ont contribué depuis un an à alléger ce fardeau qui est la conséquence de la guerre. En Afrique, par exemple, plus de 1,6 milliard d'euros ont été engagés pour des actions de sécurité alimentaire dans les pays les plus touchés du Sahel, du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique.

(l'orateur reprend en anglais)

Cette guerre est très importante, du fait à la fois des principes en jeu et des ondes de choc qu'elle produit. Il faut qu'elle s'arrête, et qu'elle s'arrête maintenant. Cela m'amène à mon second point, qui est peut-être le plus important. Comment obtenir la paix ? Tout le monde la demande, mais comment y parvenir ? Ici à l'ONU et partout dans le monde, les appels en faveur de la paix se font de plus en plus pressants. C'est le message clair que l'Assemblée générale a envoyé hier (voir ES-11/PV.19). Tandis que le Conseil de sécurité est bloqué, l'Assemblée générale a clairement indiqué, dans sa résolution ES-11/6, adoptée à une majorité écrasante de 141 voix contre 7, que la communauté internationale condamnait l'agression, que la Russie devait retirer ses troupes et que le monde voulait la paix et en avait besoin. La paix, mais pas n'importe laquelle. Nous voulons une paix juste, qui repose sur le droit international et la Charte des Nations Unies. Il est urgent que le Kremlin entende ce message et agisse en conséquence. À l'avenir, nous devons faire fond sur cette résolution et la concrétiser.

Nous souscrivons au plan de paix en 10 points présenté par le Président Zelenskyy. L'Union européenne restera disposée à travailler avec tous les partenaires sincères et sur toutes les idées qui appuient la volonté de l'Ukraine d'arriver à une paix globale, juste et durable, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale, sur la base de la Charte et du droit international. Dans l'intervalle, nous continuerons d'aider l'Ukraine à se défendre et à protéger sa population. La quête de la paix et notre soutien à l'Ukraine vont de pair. Ce sont deux éléments indissociables, ce n'est pas l'un ou l'autre. C'est la quête de la paix et le soutien à l'Ukraine.

J'en viens à mon dernier point. Notre appui fondé sur les principes à l'Ukraine n'intervient pas aux dépens de notre engagement ailleurs dans le monde. Au contraire, l'Union européenne demeure pleinement mobilisée pour promouvoir une paix durable ailleurs, car nous savons qu'il y a, dans le monde, beaucoup d'autres

guerres, de tragédies et de problèmes qui doivent nous préoccuper et qui demandent que nous agissions. Ce n'est pas « au lieu de », mais « en plus de ». Nous allons continuer à faire ce que nous avons fait jusqu'à présent. Notre engagement dans le monde, sur les plans financier et politique, affiche un bilan solide, avec plus de 5 000 femmes et hommes déployés dans 21 opérations de gestion de crise. Cette semaine, nous en avons lancé deux autres, l'une en Arménie et l'autre au Niger. Oui, il y a beaucoup d'autres problèmes, beaucoup d'autres guerres, beaucoup d'autres causes de souffrance dans le monde. Nous nous en occuperons. Nous œuvrerons pour la paix en Ukraine et resterons un partenaire fiable de paix dans le monde entier, partout où elle est menacée et où des gens souffrent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes de la République slovaque.

M. Káčer (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Il y a un an, le Conseil de sécurité s'est réuni dans cette même salle (voir S/PV.8974), autour de cette même table, avec pour principal objectif de discuter d'une concentration sans précédent de forces militaires russes, qui constituait une menace pour la paix et la sécurité internationales. Les derniers espoirs de persuader la Russie de désamorcer la situation et de s'engager dans des négociations constructives se sont effondrés lorsque l'Ambassadeur de l'Ukraine a alors averti les membres du Conseil de sécurité qu'il était déjà trop tard pour parler de désescalade, puisque le Président russe avait déclaré la guerre. Et comme nous le savons tous, cela s'est produit malgré les nombreuses assurances de la Russie affirmant qu'elle n'avait aucune intention d'envahir son voisin. C'est cette nuit-là que l'ensemble de la communauté internationale a appris la décision de la Russie de lancer une agression militaire non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine, en violation de l'ensemble des valeurs et principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. Oui, il s'agit bien de la Fédération de Russie, celle qui occupe un siège permanent dans cette salle et qui est l'un de ceux auxquels incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité. Inutile de dire que lorsque cela est arrivé, notre foi dans le multilatéralisme a été ébranlée jusque dans ses fondements.

Malgré les douleurs et les souffrances causées par cette guerre insensée depuis qu'elle a commencé, la Fédération de Russie a traité par le mépris les appels de la communauté internationale lui demandant de mettre un terme à cette agonie. Je ne comprends vraiment pas dans

quel univers parallèle priver des millions d'innocents d'électricité, de chauffage et d'eau et plonger un pays dans l'obscurité peut être justifié en invoquant comme prétexte une prétendue opération militaire spéciale. La propagande systématique et méticuleuse ainsi que la déformation des faits par la Russie sont assez cyniques. Il semble promouvoir une sorte de réalité alternative, un comportement que nous continuons à condamner.

Nous appelons de nouveau à une cessation immédiate des activités militaires russes en Ukraine et au retrait inconditionnel de toutes les troupes russes de l'ensemble du territoire ukrainien. Cela concerne également la Crimée temporairement occupée, ainsi que d'autres territoires ukrainiens, notamment ceux où la Fédération de Russie, en collaboration avec des autorités locales fantoches, a orchestré de prétendus référendums en violation flagrante des règles internationales. Nous sommes extrêmement préoccupés par le nombre de victimes civiles enregistrées depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, plus de 8 000 personnes ont été tuées et plus de 13 000 ont été blessées. Il va sans dire que nous savons tous que les chiffres réels sont bien plus élevés que cela.

La Slovaquie apporte son soutien à l'Ukraine depuis qu'elle a commencé à se défendre face à l'agression de la Russie. Et nous maintiendrons notre soutien indéfectible, notamment à l'indépendance, à la souveraineté et la l'intégrité territoriale de l'Ukraine, jusqu'à ce que cette guerre éhontée prenne fin. Il y a aussi un fait qui est indéniable : la guerre prendra fin un jour, et les responsables de tous les crimes commis devront rendre des comptes et être traduits en justice.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

M. Aurescu (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je félicite la présidence maltaise du Conseil de sécurité d'avoir organisé le présent débat public.

Depuis un an, la Roumanie, voisine directe de l'Ukraine, est en première ligne pour aider ce pays et contrer les conséquences multiformes de cette guerre atroce, illégale et non provoquée menée par la Fédération de Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, contre l'Ukraine, pays souverain et indépendant. Les répercussions de cette guerre d'agression insensée sont très profondes. Les violations du droit international humanitaire et les attaques contre les infrastructures civiles critiques ont entraîné la fuite de millions d'Ukrainiennes et Ukrainiens. Les chaînes

d'approvisionnement céréalières et énergétiques ont été perturbées, provoquant une forte augmentation des prix de l'énergie et des risques de famine aux quatre coins du monde, en particulier pour les plus vulnérables dans le Sud. Le spectre d'une catastrophe nucléaire nous hante à nouveau. Les tactiques hybrides nous mettent à l'épreuve ou tentent de nous intimider en exerçant une pression sur l'Ukraine et ses voisins, tels que la République de Moldova, ainsi que sur d'autres pays de la région de la mer Noire et, plus largement, du continent européen et de la zone de sécurité euro-atlantique dans son ensemble. La guerre constitue une attaque directe contre l'intégrité du système international fondé sur des règles, contre notre sécurité, notre prospérité et nos valeurs fondamentales. Mais face à cette menace, notre position est parfaitement claire. Nous resterons unis et résolus aussi longtemps qu'il le faudra, l'Ukraine gagnera et la Fédération de Russie devra assumer la responsabilité de ses actes. Notre appel est également sans ambiguïté. La Russie doit se conformer aux règles du droit international. Elle doit inconditionnellement cesser d'employer la force et se retirer complètement et sans délai du territoire ukrainien, à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans la salle du Conseil de sécurité, garant de la paix et de la sécurité internationales, pour défendre la Charte des Nations Unies et le droit international et pour réaffirmer qu'il n'y a qu'un seul moyen de mettre fin à cette agression.

Je me félicite de la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale, adoptée hier à une très large majorité et qui place les principes consacrés par la Charte des Nations Unies au-dessus de tout, y compris des intérêts nationaux ou régionaux.

Il est en notre pouvoir d'atténuer les effets de la guerre sur l'avenir. Dès le premier jour de la guerre, la Roumanie a fait preuve d'une solidarité totale à l'égard du courageux peuple ukrainien. Nous avons réalisé des investissements considérables dans les infrastructures alimentaires, énergétiques et de transport, et nous avons accueilli les plus de 3,6 millions de réfugiés ukrainiens qui ont transité par notre territoire. Jusqu'à présent, nous avons facilité la livraison de plus de 13 millions de tonnes de céréales ukrainiennes, contribuant ainsi aux efforts faits pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Nous espérons un résultat positif à long terme, et appelons de nos vœux la poursuite de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

La Roumanie soutient aussi fermement les efforts visant à faire en sorte que tous les auteurs de crimes graves

commis en Ukraine, notamment le crime d'agression, soient traduits en justice. Nous avons rejoint le groupe restreint d'États qui travaillent aux côtés de l'Ukraine pour déterminer l'option juridique la plus appropriée qu'il conviendra de retenir pour établir un tribunal à cette fin.

La guerre en cours en Ukraine a des conséquences majeures sur la région. Nous avons tendu une main secourable à notre voisin, la République de Moldova, le pays le plus touché par la guerre après l'Ukraine elle-même. Je tiens à dire devant le Conseil que nous sommes préoccupés par les récents projets de la Russie visant à déstabiliser ce pays, que nous avons condamnés. À cet égard, nous jugeons absolument inacceptable le langage menaçant qui est utilisé, notamment dans le communiqué du Ministère russe des affaires étrangères d'aujourd'hui, par lequel il a été annoncé que l'armée russe « répondrait de manière adéquate » aux prétendues provocations ou attaques contre les ressortissants russes ou contre le personnel militaire et la population russes en Transnistrie, une région de la République de Moldova. Un tel comportement provocateur, qui ne repose sur rien, mais sur des allégations sans fondement, est totalement inacceptable, et nous soutenons pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldova dans ses frontières internationalement reconnues.

À l'approche du premier anniversaire du début de la guerre, nous avons tous constaté, y compris la Roumanie, que la propagande russe s'intensifiait et diffusait des discours fallacieux dans le but de saper l'unité de nos sociétés et les efforts que nous déployons en soutien à l'Ukraine. Nous devons combattre ces influences malveillantes et continuer à rester unis pour défendre nos valeurs. Le peuple roumain doit prendre garde aux histoires d'inspiration russe qu'il lit et entend, et il ne doit pas remettre en question notre appui à l'Ukraine. Soutenir l'Ukraine, c'est soutenir la Roumanie.

Comme cela a déjà été dit, il s'agit de la grande épreuve de notre génération. Nous devons œuvrer de concert à tous les niveaux du conflit pour rétablir la paix, comme cela se doit. Notre message est simple : nous voulons la paix dans le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, la paix dans le plein respect de la Charte des Nations Unies et de ses principes fondamentaux de droit international. Il existe en outre un principe politique et moral clair : les négociations ne pourront débuter que lorsque l'Ukraine sera prête, et l'Ukraine doit définir les contours de la victoire. La Roumanie continuera d'apporter un appui ferme à l'Ukraine, aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Pologne.

M. Rau (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à Malte pour avoir organisé l'importante séance d'aujourd'hui et au Secrétaire général pour ses précieuses observations.

J'estime que nous devons nous concentrer aujourd'hui sur trois points principaux : un diagnostic précis de la situation, la recherche d'une réponse appropriée et les mesures à mettre en œuvre.

Commençons donc par confronter la vérité à la désinformation et à la propagande trompeuse. La vérité, c'est qu'il y a exactement un an, la Russie a décidé de lancer une agression illégale contre l'Ukraine, point final. Depuis lors, la guerre déclenchée par la Russie met à l'épreuve les institutions internationales. Elle met à l'épreuve notre attachement aux principes qui nous protègent tous.

Le coût humanitaire de cette guerre est terrifiant. Cette agression a provoqué la plus grande crise que l'Europe ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. La campagne de terreur de la Russie et ses attaques délibérées contre des civils et des infrastructures civiles sont absolument inacceptables. Les actes du Kremlin sont motivés par sa volonté de détruire la nation ukrainienne, son patrimoine et son avenir. C'est pourquoi je suis convaincu que l'agression barbare de la Russie contre l'Ukraine n'est pas un problème bilatéral ou régional. C'est un problème qui concerne tous les États. Nous avons tous le devoir de mettre un terme à ces atrocités.

Deuxièmement, l'interdiction de l'agression, du génocide et des crimes contre l'humanité sont des normes de *jus cogens*. Cela signifie qu'aucune dérogation à celles-ci n'est permise. La Pologne prône la pleine application du principe de responsabilité pour toutes les violations commises et une indemnisation pour les dommages infligés. Cela étant dit, quel doit être le principe directeur de cette approche ?

Il est incontestable que le droit interne de nos pays repose sur le principe que la justice consiste à protéger les personnes vulnérables contre les plus puissants. L'idée est la suivante : dans une société bien ordonnée, les personnes vulnérables doivent se sentir autant en sécurité que les puissants, et les puissants, lorsqu'ils enfreignent la loi, doivent être amenés à répondre pleinement de leurs actes, de sorte que d'autres ne soient pas encouragés à commettre des crimes similaires à l'avenir.

Si la communauté internationale veut tirer de cette guerre abominable les bonnes conclusions pour les

générations futures, la Pologne estime que nous sommes tenus de rechercher des solutions analogues dans le système du droit international. C'est pourquoi j'appelle à l'application de cette même règle – protéger les personnes vulnérables contre les puissants malfaisants – dans nos relations internationales, tant sur le plan juridique que dans la pratique sur le plan politique. Bâtissons une communauté internationale bien ordonnée.

Pour y parvenir, les institutions internationales, avec toutes leurs ressources, doivent être du côté des populations touchées et exiger que les agresseurs, aussi forts et puissants soient-ils, rendent des comptes et dédommagent les victimes. Je ne peux pas concevoir le monde sans le respect de cette règle. Le pouvez-vous, Monsieur le Président ?

Troisièmement, en ce qui concerne cette règle d'or, le soutien de la Pologne à l'Ukraine est et restera inébranlable. Des millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes ont trouvé refuge dans notre pays. En 2022, la Pologne a consacré plus de 9 milliards de dollars, soit 1,5 % de son produit intérieur brut, à l'aide humanitaire aux réfugiés ukrainiens, selon les dernières estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Nous appuyons et accueillons plus d'une dizaine d'organismes des Nations Unies et d'organisations internationales qui aident l'Ukraine depuis notre territoire.

Nous continuerons d'apporter notre soutien à l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, car nous sommes mus par notre volonté de protéger le peuple ukrainien et toutes les autres nations qui ont besoin d'assistance. Notre objectif est de préserver la paix et la sécurité collectives. Si nous ne faisons pas preuve de solidarité aujourd'hui et si nous ne nous soucions pas de défendre les valeurs fondamentales du droit international, il sera peut-être trop tard demain.

La Pologne défend vigoureusement les valeurs et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous refusons de revenir à la politique du plus fort et aux sphères d'influence. La communauté internationale a la force et la volonté de se tenir aux côtés de l'Ukraine et de défendre la Charte des Nations Unies, afin que la puissance des arguments, et non l'argument de la puissance, l'emporte.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie.

M. Szijjártó (Hongrie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance du Conseil de sécurité aujourd'hui, à l'occasion

du premier anniversaire de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Je représente un pays, la Hongrie, qui est un voisin direct de l'Ukraine. Les conséquences de la guerre sont par conséquent graves et immédiates pour nous. Nous assistons presque quotidiennement aux conséquences tragiques de cette guerre, car nous sommes témoins des souffrances qu'elle engendre pour les populations.

À ce jour, nous avons accueilli un peu plus d'un million de réfugiés ukrainiens, dont la plupart sont malheureusement des familles déchirées. Je dois vous dire, Monsieur le Président, qu'il est bouleversant de voir des mères arriver en Hongrie avec des enfants, parfois avec des grands-parents, le plus souvent munis seulement d'un sac à dos.

Nous voulons les aider. Nous faisons de notre mieux pour les aider. Nous accordons aux réfugiés ukrainiens le même accès qu'à nos citoyens à nos systèmes d'éducation et de soins de santé.

Quelque 1300 écoles et jardins d'enfants en Hongrie ont déjà inscrit des enfants et des étudiants réfugiés ukrainiens. Nous incitons les entreprises hongroises à employer des réfugiés. Nous prenons toutes ces mesures et de nombreuses autres, en plus de mener la plus grande opération humanitaire dans l'histoire de la Hongrie, et je veux que le Conseil sache que nous poursuivrons cette action humanitaire à grande échelle aussi longtemps qu'elle sera nécessaire.

En tant que pays voisin, nous voyons très clairement que la guerre engendre de grandes souffrances. Dans une guerre, il n'y a pas de vainqueur. Il n'y a que des perdants, et plus elle durera, plus il y aura de perdants. Plus il y aura de dégâts, et plus il y aura de personnes tuées. Je dois préciser que je représente une nation qui a aussi subi des pertes dans cette guerre, étant donné qu'il existe une communauté hongroise dans la partie occidentale de l'Ukraine, dont certains membres sont des citoyens ukrainiens, et beaucoup ont été mobilisés par l'armée ukrainienne. Ils se battent sur les lignes de front, et bon nombre d'entre eux sont morts. Je tiens à insister sur le fait que nous ne voulons pas que d'autres personnes meurent dans cette guerre. À cet égard, je voudrais insister sur la position de la Hongrie, à savoir que, dans les circonstances actuelles, nous considérons que le premier devoir de la communauté internationale est de sauver des vies et d'empêcher qu'il y ait de nouvelles victimes. De quelle manière ? La réponse est que nous pouvons sauver des vies grâce à la paix. Je ne vois pas comment nous pouvons sauver des vies en livrant des armes et en adoptant une nouvelle série de sanctions, mais, avec la paix, nous le pouvons certainement.

Je suis bien conscient que nous sommes en général très critiqués pour notre position sur ce sujet. Non seulement nous sommes fortement critiqués, mais à de nombreuses reprises, des accusations totalement insensées sont portées contre la Hongrie et son gouvernement. Mais contrairement à nous, les Hongrois, ceux qui nous critiquent, nous font la morale et nous jugent n'ont pas perdu de citoyen dans cette guerre. C'est pourquoi nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture de pourparlers de paix qui, nous l'espérons, aboutiront à une paix durable. Il est évident que nous ne pouvons parvenir à la paix si aucun canal de communication n'est ouvert. De notre point de vue, si les canaux de communication sont coupés, bloqués ou fermés, cela signifie que nous renonçons même à l'espoir de parvenir à la paix. Une fois de plus, en tant que représentant d'un pays voisin témoin de souffrances quotidiennes, je demande humblement aux membres du Conseil de mettre l'accent sur les moyens d'arrêter cette guerre, de prévenir plus de morts et de faire la paix.

Comme beaucoup d'autres, nous représentons une génération qui, Dieu merci, n'a pas eu à vivre pendant les guerres mondiales. Une guerre mondiale est une guerre globale. Nous espérons que ni nous, ni nos enfants, ni nos futurs petits-enfants n'auront à subir une telle expérience. Jusqu'à présent, comme nous le savons, cette guerre a des répercussions mondiales, mais là n'est pas la question. La question est de savoir si nous pouvons l'empêcher de devenir globale, de devenir une guerre mondiale. La question est de savoir si nous pouvons éviter les mesures, les décisions et, parfois, les déclarations susceptibles d'entraîner une escalade et de prolonger la guerre. Nous devons tous nous abstenir de mesures, décisions et déclarations qui prolongent et intensifient la guerre. Une troisième guerre mondiale serait une véritable tragédie. Une troisième guerre mondiale nous mettrait dans une situation dans laquelle, nous l'espérons, aucun d'entre nous ne souhaite se trouver. Voilà pourquoi il est indispensable de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'affrontement direct entre l'OTAN et la Fédération de Russie. Au sein de l'OTAN, nous avons décidé que l'OTAN n'est pas partie au conflit, et nous espérons que cette décision sera respectée par tous.

Le peuple hongrois n'est pas responsable de cette guerre, mais la Hongrie et sa population paient déjà un prix élevé. C'est pourquoi nous savons tous que la vingt-cinquième heure a sonné. La vingt-cinquième heure a sonné. Efforçons-nous donc de mettre l'accent sur les moyens de mettre un terme à cette guerre, d'y mettre fin, d'instaurer immédiatement un cessez-le-feu et d'initier des pourparlers de paix, qui, nous l'espérons, nous mèneront à une paix durable et équitable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Allemagne.

M^{me} Baerbock (Allemagne) (*parle en anglais*) : À Boutcha, Kharkiv, Marioupol, Bakhmout, la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ne cause que destructions, souffrances et morts. Hier, l'Assemblée générale a envoyé un message fort concernant cette guerre impitoyable (voir A/ES-11/PV.19). Une majorité écrasante de 141 États ont fait bloc pour la paix en Ukraine, une paix juste, globale et durable. Et l'Assemblée a présenté un plan de paix qui est basé sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Aujourd'hui, les yeux du monde entier sont tournés vers le Conseil de sécurité, l'organe investi de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. J'estime que tout effort qu'un membre du Conseil fournit en vue de parvenir à la paix est inestimable. Mais la paix doit être la paix. La paix ne consiste pas à faire abstraction de l'identité de l'agresseur et de celle de la victime, car l'assujettissement ce n'est pas la paix. Ne pas désigner l'agresseur reviendrait à accepter un monde régi par la loi du plus fort. Ce serait accepter un monde dans lequel larguer des bombes sur des écoles, enlever des enfants et tirer sur des cyclistes fait partie de la politique étrangère. Ne pas être solidaire de la victime reviendrait à avoir un monde dans lequel aucun d'entre nous ne pourrait dormir en paix, parce que nous aurions tous à craindre l'attaque d'un voisin plus fort. L'Organisation des Nations Unies a été créée pour prévenir l'avènement d'un tel monde. C'est pourquoi nous ne pouvons pas rester les bras croisés. La Charte nous incite, nous, les nations du monde, à agir. Certains membres affirment aujourd'hui qu'en imposant des sanctions à l'agresseur, en se tenant aux côtés de l'Ukraine et en soutenant son droit de légitime défense, nous jetons de l'huile sur le feu.

Je voudrais demander au Conseil quelle serait aujourd'hui la situation de l'Ukraine, qui a volontairement renoncé à ses armes nucléaires parce qu'elle croyait en la paix, si nous, de concert avec tant de partenaires internationaux, n'avions pas soutenu son droit à se défendre et à défendre sa population : des personnes âgées, des mères, des pères et des enfants ? Pouvons-nous imaginer ce que cela signifierait d'avoir davantage d'événements comme ceux survenus à Boutcha, Kharkiv, Marioupol et Bakhmout, davantage d'atrocités commises contre des civils ou davantage d'enfants dessinant des maisons dans lesquelles leurs proches vivaient autrefois ?

Pouvons-nous imaginer ce que signifieraient de nouveaux crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis pendant que nous restons les bras croisés ?

Je ne veux pas imaginer un tel monde. Je ne veux pas être responsable d'un tel monde. Je suis convaincue que la plupart d'entre nous ne veulent pas être responsables d'un tel monde. C'est pourquoi je voudrais rappeler les propos du Secrétaire d'État Blinken. Il a déclaré que si l'Ukraine cessait de se défendre, ce serait la fin de l'Ukraine. Il a également dit que si nous arrêtons de soutenir l'Ukraine, ce serait la fin de l'Ukraine. Il y a quelques minutes, ici au Conseil, le représentant de la Russie a demandé pourquoi nous pensons que l'Ukraine pourrait disparaître. Nous le pensons parce qu'il y a un an, le Président de la Russie nous a dit qu'il souhaitait démilitariser l'Ukraine, et parce qu'au cours des 365 nuits et jours qui ont suivi, nous avons vu ce que cela signifiait. Les chars russes n'ont pas apporté d'eau. Les avions russes n'ont pas largué de la nourriture pour les bébés. Au contraire, les chars et les avions russes n'ont apporté que mort et destruction, nuit et jour, à des milliers de mères, de pères et d'enfants. Et ils ont également semé la mort et la destruction dans le monde – pas directement, en larguant des missiles et des bombes, mais en déclenchant une crise alimentaire. Les représentants de la Russie, et d'autres, sont peut-être capables de se mentir à eux-mêmes, mais ils ne peuvent pas tromper le monde entier.

Tous ceux et toutes celles d'entre nous qui croient sincèrement et de bonne foi en une paix qui signifie la paix – une paix fondée sur la Charte des Nations Unies – doivent montrer leur vrai visage maintenant et adhérer au plan de paix formulé par l'Assemblée générale dans sa résolution ES-11/6. Le Président Poutine parie sur la possibilité qu'à un moment donné, notre ferme opposition à la guerre faiblira. Il spéculer sur le fait que s'il maintient le cap, sa guerre d'agression sera récompensée. Cette guerre cause également de grandes souffrances à son propre peuple. Quelque 200 000 Russes ont déjà été tués ou blessés. Des centaines de milliers de Russes ont quitté leur pays parce qu'ils ne veulent pas participer à la guerre. Des enfants russes vont à l'école en Allemagne, et j'en suis très heureuse. Plus d'un milliard d'entreprises internationales se sont retirées de Russie, emportant avec elles une grande partie de la prospérité et de l'intelligence du pays. Cette guerre n'est pas la guerre du monde, ni la guerre du peuple russe. C'est la guerre de Poutine. Le Président russe risque l'avenir de son propre pays, de ses propres soldats et de ses propres enfants. C'est pourquoi une paix juste, telle que décrite dans le plan de paix présenté hier par 141 États à l'Assemblée générale, est également dans l'intérêt du peuple russe.

Quand je regarde autour de cette table, je ne me fais aucune illusion. Nous ne convainçons pas le représentant russe aujourd'hui – il n'écoute même pas. Mais ce que nous pouvons faire, c'est veiller à ce que le Conseil ne détourne pas le regard de Boutcha, Kharkiv, Marioupol et Bakhmout, ni du peuple et des enfants ukrainiens. Ce que nous pouvons faire, c'est nous battre pour un monde où la paix signifie la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Lettonie.

M. Rinkēvičs (Lettonie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de l'Islande, de la Lituanie, de la Norvège, de la Suède et de mon pays, la Lettonie.

Je remercie le Secrétaire général de son exposé et la présidence maltaise du Conseil de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité.

Une année s'est écoulée depuis que la Russie a lancé sa guerre d'agression brutale, injustifiée, non provoquée et à grande échelle contre l'Ukraine, avec l'aide du Bélarus. Il s'agit d'une violation claire du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous admirons le courage et la persistance des Ukrainiens et des Ukrainiennes qui luttent pour leur liberté et leur indépendance. Nous voulons rendre hommage à tous les Ukrainiens et à toutes les Ukrainiennes qui sont morts en défendant leur patrie.

Par son annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol et son invasion à grande échelle de l'Ukraine, la Russie a foulé aux pieds les normes internationales et l'ordre fondé sur des règles. La Russie, un membre permanent du Conseil de sécurité, cherche à modifier les frontières d'un pays souverain voisin par la force militaire. Cela représente une grave menace contre la paix et la sécurité internationales. Nous n'accepterons jamais l'annexion illégale par la Russie de la Crimée et des régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia. Nous appelons la Fédération de Russie à se conformer à l'ordonnance en indication de mesures conservatoires rendue par la Cour internationale de Justice le 16 mars 2022 en suspendant immédiatement les opérations militaires qu'elle a commencées le 24 février 2022 en Ukraine. La Russie fait cyniquement fi de ses obligations en tant que membre permanent et empêche le Conseil de sécurité de s'acquitter de son mandat. La Russie a commencé la guerre, et elle peut et doit y mettre fin immédiatement en retirant ses forces du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Pour ce faire, nous devons fournir à l'Ukraine tous les

moyens nécessaires. En vertu de la Charte, l'Ukraine a un droit naturel de légitime défense. Les pays nordiques et baltes sont déterminés à renforcer les capacités militaires de l'Ukraine et à lui fournir tout l'appui nécessaire.

Incapable de vaincre l'Ukraine sur le champ de bataille, la Russie terrorise la population civile ukrainienne. Les massacres, les viols et les tortures à Boutcha et Izioum, ainsi que la déportation illégale d'enfants, ne sont que quelques-unes des atrocités criminelles odieuses commises par les forces armées russes. Nous condamnons dans les termes les plus forts les attaques délibérées de la Russie contre les civils, les infrastructures critiques et les biens de caractère civil en Ukraine. Pour atténuer les souffrances et faciliter la reconstruction, nous apportons une aide économique, politique, humanitaire, financière et juridique à l'Ukraine et à son peuple.

La Russie devra rendre compte de ses crimes. Nous appuyons les enquêtes de la Cour pénale internationale sur les atrocités criminelles. En outre, le crime d'agression doit être pris en compte afin de traduire en justice les dirigeants politiques et militaires russes qui ont orchestré et déclenché la guerre d'agression contre l'Ukraine. Nous estimons que l'ONU doit jouer un rôle de premier plan pour mobiliser un large soutien international en faveur de la création d'un tribunal chargé de poursuivre le crime d'agression.

La Russie utilise la désinformation et la propagande pour mobiliser un appui national et international en faveur de son agression contre l'Ukraine. Il est extrêmement préoccupant que la Russie utilise l'alimentation et l'énergie comme instruments de guerre, ce qui entraîne des souffrances pour les nations et les populations les plus vulnérables dans le monde entier. La Russie couvre cyniquement cette situation en propageant de faux récits et la désinformation, notamment en rejetant malhonnêtement la faute sur les sanctions. C'est la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine qui a aggravé une crise de sécurité alimentaire qui existait déjà et contribué à la hausse des prix de l'énergie. Nous appuyons l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et exhortons la Russie à la prolonger et à cesser de retarder le travail des équipes d'inspection.

Hier, l'Assemblée générale a une nouvelle fois réaffirmé l'appui international en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité de faire respecter la Charte, qui constitue la base d'une paix juste et durable en Ukraine. Nous accueillons avec satisfaction la formule de paix en 10 points du Président Zelensky et nous appuyons fermement sa vision pour la

paix, qui repose sur le droit international et les principes énoncés dans la Charte. Nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Moldova.

M. Bolbocean (République de Moldova) (*parle en anglais*) : La République de Moldova condamne fermement l'agression illégale et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Par ailleurs, nous rejetons catégoriquement ses tentatives d'annexer des territoires ukrainiens. Alors que nous commémorons le premier anniversaire de cette guerre brutale, nous déplorons les énormes pertes humaines, les destructions considérables d'infrastructures civiles et le déplacement d'innombrables Ukrainiens et Ukrainiennes qui ont été contraints de fuir leurs foyers pour échapper aux horreurs de la guerre. La République de Moldova est un des pays qui ont accueilli des centaines de milliers d'Ukrainiens, et nous continuerons d'apporter notre soutien à l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

L'Ukraine défend sa terre et sa liberté et, ce faisant, elle défend également notre liberté et notre démocratie. Nous lui savons gré de son incroyable résistance. Nous sommes solidaires de nos voisins et amis. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine.

Le Moldova, le voisin le plus fragile de l'Ukraine, est fortement touché par l'agression non provoquée de la Russie. Et tandis que l'Ukraine résiste à une invasion militaire, le Moldova est en première ligne d'une guerre hybride qui prend notamment la forme de chantage au gaz, de cyberattaques, de propagande et de désinformation. À plusieurs reprises, notre espace aérien a été violé par les missiles de la Russie, et les débris de ses missiles ont atterri sur notre territoire, ce qui est absolument inacceptable.

Je voudrais également souligner que la région séparatiste de la Transnistrie de la République de Moldova est régulièrement sous le feu des projecteurs, notamment ces derniers jours. Notre pays est fermement déterminé à maintenir la stabilité et la paix dans la région dans ce contexte compliqué et à promouvoir un règlement politique du conflit, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous appelons une nouvelle fois au retrait complet des forces militaires et des sites de stockage de munitions russes présents illégalement dans la région.

Tous ces problèmes sont réels, mais notre détermination à rester forts l'est tout autant. La République

de Moldova exprime sa profonde gratitude à tous les partenaires qui nous appuient en cette période de crise. Malgré ces risques, le Moldova reste engagé sur la voie de l'intégration à l'Union européenne, qui représente le meilleur moyen de garantir la paix, la stabilité et la prospérité du pays.

Au cours de l'année écoulée, l'Ukraine a subi une attaque sans précédent contre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Pendant tout ce temps, la communauté internationale a fermement soutenu l'Ukraine en condamnant l'agression et en appuyant les efforts déployés par le pays pour défendre son peuple et son territoire.

Nous sommes témoins de remarquables manifestations de solidarité, qu'il s'agisse de la fourniture d'une aide humanitaire ou des efforts diplomatiques déployés pour parvenir à un règlement pacifique du conflit. Le large appui apporté hier par l'Assemblée générale (voir A/ES-11/PV.19) à la résolution ES-11/6, qui énonce les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine, est un autre signe remarquable de ferme soutien à cet égard. Le Moldova appuie les efforts déployés par l'Ukraine pour garantir une paix juste et l'application du principe de responsabilité.

Nous souscrivons aux appels à la cessation immédiate des hostilités et au retrait complet et sans condition des forces militaires russes et de leurs munitions du territoire de l'Ukraine.

Pour terminer, la République de Moldova réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

M. Hoekstra (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je suis ici aujourd'hui au nom du Groupe des Amis de l'application du principe de responsabilité après l'agression contre l'Ukraine, un groupe composé de 49 États Membres et de l'Union européenne qui partagent une conviction forte, à savoir que le pouvoir de la justice doit toujours l'emporter sur le pouvoir de la force.

Aujourd'hui, cela fait exactement un an que la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine. Le peuple ukrainien fait preuve d'un courage et d'une résilience extraordinaires dans sa lutte incessante pour la liberté et l'indépendance.

Nous avons vu des images atroces et entendu des récits horribles de meurtres aveugles de civils, hommes, femmes et enfants. Nous avons vu des attaques illégales contre des infrastructures civiles, maisons, écoles et hôpitaux. Et nous avons reçu des signalements effroyables de violences sexuelles et fondées sur le genre et d'enlèvements d'enfants.

De tels agissements sont inadmissibles. Ils violent le droit international. Où qu'ils se produisent, il faut y opposer la même réponse ferme : cela ne peut plus durer. L'application du principe de responsabilité et la justice pour l'Ukraine, pour les Ukrainiens et pour la communauté internationale dans son ensemble sont de la plus haute importance pour garantir une paix durable.

Hier, l'Assemblée générale a repris sa session extraordinaire d'urgence sur l'Ukraine (voir A/ES-11/PV.19). Une fois de plus, l'Assemblée générale a pris fermement position en faveur de la défense de la Charte des Nations Unies en adoptant une résolution sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale). Dans cette résolution, l'Assemblée générale souligne qu'il faut que les auteurs des crimes les plus graves au regard du droit international qui auront été commis sur le territoire ukrainien répondent de leurs actes.

Notre quête de justice, notre lutte contre l'impunité, notre combat contre les violations du droit international ne devrait pas, ne doit pas et ne peut pas être mené sans adopter une position ferme et collective contre l'agresseur. Nous saluons les mesures et les initiatives déjà prises pour garantir l'application du principe de responsabilité. Je pense notamment au déploiement de missions d'analyse scientifique en Ukraine, à l'ouverture d'une enquête par le Procureur de la Cour pénale internationale et à la création d'un centre international de coordination pour la poursuite pénale du crime d'agression et du registre international des dommages causés à l'Ukraine par l'agression russe, qui seront basés à La Haye.

Nous nous félicitons de la création de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et de la mise en place du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous saluons les travaux en cours de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, qui recense les violations commises depuis 2014.

Les signalements de violence sexuelle liée aux conflits, y compris le viol comme tactique de guerre, sont

particulièrement préoccupants. Ces crimes constituent de graves violations du droit international humanitaire. La violence sexuelle liée aux conflits doit être combattue par des mesures de responsabilisation efficaces, qui contribueront à la dissuasion et à la prévention de ces crimes horribles.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine viole la Charte des Nations Unies, qui forme le socle de la coexistence pacifique et de la sécurité mondiale. Nous demandons à la Fédération de Russie de se conformer à l'ordonnance rendue le 16 mars 2022 par la Cour internationale de Justice sur la demande en indication de mesures conservatoires. La Cour a déclaré que la Russie doit immédiatement mettre fin aux opérations militaires qu'elle a commencées le 24 février 2022 sur le territoire de l'Ukraine.

C'est la première étape pour mettre un terme à la trop longue liste de crimes dont les auteurs doivent répondre et pour lesquels justice doit être rendue, ainsi que le premier pas pour faire cesser la souffrance humaine en Ukraine et atténuer celle causée par la guerre de la Russie en Ukraine mais aussi clairement dans le monde.

La violation de la Charte des Nations Unies dont nous sommes aujourd'hui témoins est une attaque contre la communauté internationale dans son ensemble. Nous ne devons pas nous contenter de veiller à établir les responsabilités pour ce qui a déjà eu lieu. Nous devons nous efforcer d'empêcher quiconque, et je dis bien quiconque, de commettre à nouveau une telle violation, en Ukraine ou ailleurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Italie.

M. Tajani (Italie) (*parle en anglais*) : Il y a exactement un an aujourd'hui, un membre permanent du Conseil de sécurité violait unilatéralement les normes et principes fondamentaux sur lesquels reposent la coexistence pacifique entre les États et l'Organisation elle-même.

Au lieu d'avoir un sens du devoir et de la responsabilité plus aigu en tant que membre permanent, par son comportement inacceptable, la Russie a profondément ébranlé et remis en question les racines de l'ordre international.

Un an plus tard, l'Ukraine est encore debout et, tout comme la grande majorité de la communauté internationale, l'Italie est à ses côtés, pleinement solidaire de son peuple.

(l'orateur poursuit en français)

Mais quand j'entends quelqu'un dire de l'Europe qu'elle est l'esclave des États-Unis, je dois dire que nous sommes esclaves de la liberté, de la démocratie et du droit international. Donc, il faut rejeter absolument cette idée de l'Europe esclave de quelqu'un. Nous sommes la patrie de la liberté et de la démocratie dans le monde. Ce que j'ai entendu ici ce matin est inacceptable.

(l'orateur reprend en anglais)

Non seulement l'acte d'agression illégal, non provoqué et injustifié de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et une menace pour la sécurité et la stabilité internationales, mais il entraîne également, à l'échelle mondiale, des perturbations systématiques dont les multiples effets préjudiciables portent gravement atteinte aux pays les plus vulnérables du monde du Sud.

Il nous faut plus de diplomatie et, comme le Secrétaire général l'a dit, l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire offre une lueur d'espoir pour répondre aux préoccupations mondiales concernant ces conséquences dommageables et montrer que nous pouvons, et devons, trouver un terrain d'entente pour dialoguer.

En premier lieu, l'Italie appelle énergiquement à la reconduction de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et à la mise en place dans les meilleurs délais d'une zone de sûreté nucléaire autour de la centrale de Zaporijia.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Nous demandons aussi une Organisation des Nations Unies plus forte, qui soit plus représentative, démocratique et transparente, car l'ONU peut faire davantage en mobilisant plus de pays du monde, étant donné que le monde a considérablement changé depuis la Seconde Guerre mondiale. Il est donc nécessaire d'inclure de nombreux pays dans une telle réforme.

(l'orateur reprend en anglais)

Les attaques qui visent quotidiennement la population et les infrastructures critiques ukrainiennes, et leurs coûts humains dévastateurs, sont parfaitement inacceptables et doivent immédiatement cesser. Nous voulons œuvrer pour la paix. Nous n'avons rien contre les citoyens russes. Nous sommes pour la démocratie et la liberté. Nous voulons respecter les racines internationales de l'Europe. Tel est notre engagement. À cette fin, nous sommes fortement impliqués dans la défense de l'Ukraine. Toutefois, la paix que nous voulons passe par la justice, la liberté et l'indépendance de l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Macédoine du Nord.

M. Osmani (Macédoine du Nord) (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant à la présidence maltaise du Conseil de cette occasion de m'adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui, alors que nous marquons l'année écoulée depuis le début de l'invasion à grande échelle du territoire ukrainien. La guerre d'agression non provoquée et brutale de la Fédération de Russie contre l'Ukraine est une violation flagrante du droit international, de tous les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et, surtout, des valeurs d'humanité.

Tout d'abord, je tiens à réaffirmer notre appui à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

À la fois en ma qualité nationale et, ensuite, en tant que Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour 2023, j'ai eu l'occasion de me rendre en Ukraine et dans des endroits touchés par la guerre et les attaques des forces militaires de la Fédération de Russie. J'ai pu voir de mes propres yeux la souffrance humaine, la destruction et d'autres conséquences de cette guerre d'agression insensée.

Les frappes massives à l'aveugle contre des sites civils se poursuivent. Des gens continuent de souffrir et de mourir. La Russie continue de procéder à des frappes contre des zones urbaines, privant les civils des moyens de satisfaire leurs besoins élémentaires.

Les enquêtes menées et les constats effectués jusqu'à présent dans les différentes villes attaquées en Ukraine permettent de conclure que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis. L'ampleur des atteintes et de la violence sexuelles contre les femmes et les filles est gravement préoccupante également. Les auteurs de ces crimes et de ces violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes et être traduits en justice.

En ma qualité de Président en exercice de l'OSCE pour 2023, j'ai déjà insisté à maintes occasions, et je souhaite le faire à nouveau ici aujourd'hui, sur l'importance du Mécanisme de Moscou de l'OSCE comme source invoquée en vue d'établir les faits et de préciser les circonstances concernant de possibles cas de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité afin de les présenter

aux mécanismes de responsabilité compétents, ainsi qu'aux juridictions internationales. Le deuxième rapport, publié récemment, confirme ce que je viens de dire.

Nous soutenons sans réserve l'enquête ouverte par le Procureur de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire ukrainien. Avant cela, nous nous étions déjà félicités des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice, prescrivant à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires.

Pour les démarches d'établissement des responsabilités, il est également crucial d'exploiter pleinement les mécanismes de défense des droits de l'homme et de leur garantir un financement durable. La Macédoine du Nord estime que nous devrions mieux tirer parti du travail accompli et des informations recueillies par les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme pour enquêter sur les violations des droits humains, atteintes à ces droits et crimes connexes dans le contexte de la guerre d'agression contre l'Ukraine.

Au cours de la période à venir, il importera particulièrement d'écarter tout processus politique susceptible de compromettre l'application du principe de responsabilité pour les violations flagrantes. Nous devons tout mettre en œuvre pour assurer l'accès à la justice des victimes de violations des droits humains dans cette agression insensée commise par la Fédération de Russie.

Notre devise pour la présidence de Macédoine du Nord de l'OSCE est que ce sont les personnes qui comptent. Nous leur devons de rétablir immédiatement la paix. Nous appelons la Fédération de Russie à cesser la guerre. Nous exigeons une fois de plus la cessation immédiate de l'agression militaire contre l'Ukraine, ainsi que le retrait total et immédiat des forces et du matériel militaires russes du territoire ukrainien. Nous devons rétablir la paix, et l'impunité est hors de question.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération de l'Espagne.

M. Albares Bueno (Espagne) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance.

Cela fait un an aujourd'hui qu'a tragiquement débuté l'agression illégale de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, en violation flagrante du droit international et des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. L'existence de l'Ukraine, la paix et les principes les plus fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies sont en jeu.

Cette violation est d'autant plus inacceptable qu'elle est le fait d'un membre permanent du Conseil de sécurité, organe auquel la Charte des Nations Unies confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de la défense des buts et principes des Nations Unies. Chaque jour de plus que les forces russes passent sur le territoire ukrainien souverain et indépendant a pour effet d'affaiblir encore cette responsabilité.

L'Espagne soutient vigoureusement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Comme beaucoup de voix ici aujourd'hui et hier à l'Assemblée générale (voir A/ES-11/PV.18 et A/ES-11/PV.19), elle exige le retrait immédiat, total et sans condition de toutes les forces militaires de la Fédération de Russie de l'ensemble du territoire ukrainien et le rétablissement de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Rien ne peut justifier cette agression.

En outre, nous condamnons dans les termes les plus forts le bombardement aveugle de cibles et d'infrastructures civiles par la Russie, qui constitue une violation inacceptable du droit international humanitaire. On a recensé plusieurs milliers de civils ukrainiens tués dans le cadre de la guerre, et on compte plus de 14 millions de déplacés. Il existe des preuves alarmantes de violations massives des droits humains de la population ukrainienne. Les responsables de ces actes extrêmement graves doivent en répondre, et l'Espagne y tient beaucoup. La paix et la justice doivent reprendre leurs droits en Ukraine.

Le recours au veto par la Fédération de Russie empêche le Conseil de sécurité de jouer son rôle principal de garant de la paix et de la sécurité internationales. Aucun pays ne devrait être en mesure d'abuser de ce droit à pour servir ses propres fins, comme s'il s'agissait d'un chèque en blanc pour violer sans conséquences le droit international. Quoi qu'il en soit, ce veto ne va pas empêcher la communauté internationale de réagir. Hier, l'Assemblée générale s'est une nouvelle fois exprimée clairement sur la question (voir A/ES-11/PV.19), en exigeant de nouveau que la Russie se retire de l'ensemble du territoire ukrainien ; elle a réaffirmé son attachement à l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et a demandé une paix juste et durable, dans le respect de la Charte des Nations Unies et de la légalité internationale.

Aujourd'hui, l'Espagne le réaffirme ici au Conseil. Parce que nous ne sommes pas face à une guerre qui ne concerne que l'Ukraine et l'Europe. Les actions

unilatérales de la Russie représentent également une attaque contre les normes et principes les plus fondamentaux qui régissent les relations entre États et qui sont une condition indispensable du maintien de la paix internationale, objectif fondateur de l'Organisation. C'est pourquoi nous exigeons la cessation immédiate de cette agression, le retrait des troupes russes jusqu'à leurs frontières internationalement reconnues et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous voulons la paix pour l'Ukraine, pour le peuple ukrainien, mais aussi pour nous tous, pour défendre la Charte des Nations Unies et la légalité internationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République tchèque.

M. Lipavský (République tchèque) (*parle en anglais*) : Je me félicite vivement d'avoir la possibilité de participer au présent débat du Conseil de sécurité. La République tchèque accueille le plus grand nombre de réfugiés de guerre ukrainiens par habitant : près d'un demi-million de personnes, dont la plupart sont des femmes et des enfants. Nous sommes l'un des pays les plus touchés par les conséquences directes de la guerre d'agression non provoquée et injustifiée que livre la Russie à l'Ukraine.

La Russie a lancé sa cruelle agression du territoire ukrainien tout entier il y a un an, et son annexion illégale de la Crimée il y a neuf ans. La Russie ne voit dans les autres pays, leur liberté, leur démocratie et même leur statut d'État, qu'un butin à s'approprier dans le cadre de son ambition colonialiste et impérialiste. Néanmoins, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ne sont pas négociables. Les conséquences de l'agression russe dépassent largement l'Europe. Elles sont véritablement mondiales. La guerre qu'elle livre a envoyé des ondes de choc sur les marchés mondiaux des matières premières et menace de pousser 50 millions de personnes, en Afrique et sur d'autres continents, au bord de la famine. Les frappes aériennes massives que la Russie mène délibérément dans des zones densément peuplées détruisent des infrastructures civiles critiques et des vies innocentes. Des villes et des villages entiers ont été réduits à néant. Les preuves des atrocités de la Russie et de ses attaques féroces contre la population civile ukrainienne, y compris les enfants, sont accablantes.

Il y a quelques jours à peine, le Président Poutine a annoncé que la Russie suspendait le nouveau Traité

de réduction des armements stratégiques. Pour lui, le mot d'ordre est l'escalade. Nous devons collectivement empêcher la Russie de nous entraîner dans des horreurs comparables à celles des deux guerres mondiales. Ensemble, nous devons défendre la Charte des Nations Unies. L'obligation de répondre de tous les crimes relevant du droit international doit être honorée. Hier, l'Assemblée générale a adopté à une majorité écrasante la résolution ES-11/6, intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine ». La communauté internationale a exprimé catégoriquement son souhait d'une paix conforme à la Charte. La formule de paix présentée par le Président Zelenskyy est le plan sur lequel il faut s'appuyer. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine depuis le début et nous restons attachés à son souhait d'une paix juste, ainsi qu'à son droit indéniable, conformément à l'Article 51 de la Charte, de se défendre contre l'agression.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes de la Croatie.

M. Grlić-Radman (Croatie) (*parle en anglais*) : La Croatie s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Union européenne, et je souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Il y a un an, la Fédération de Russie a déployé, pour envahir l'Ukraine, plus de 100 000 de ses soldats, des chars et des avions de guerre, et d'autres encore ont suivi. Les troupes russes sont arrivées de l'est, du nord et du Bélarus voisin pour tenter de briser la résistance ukrainienne en un tournemain. Cette invasion à proprement parler constitue en l'occurrence une spectaculaire escalade de l'agression commencée en 2014 avec l'occupation russe de la Crimée et de certains pans des régions ukrainiennes de Donetsk et Louhansk. La guerre n'a rien apporté, si ce n'est pertes en vies humaines, blessés innombrables, souffrances et destructions. Elle s'est également accompagnée de diverses atrocités, de la destruction ciblée d'infrastructures civiles et de déplacements massifs de population. L'application du principe de responsabilité pour ces crimes est nécessaire pour, au minimum, donner une mesure de réconfort et un sentiment de justice aux victimes et à leurs familles, mais elle permettrait également de mettre en garde et de dissuader d'autres auteurs potentiels de tels actes.

La calamité provoquée par l'agression russe n'a pas été confinée aux frontières de l'Ukraine. Ses effets toxiques ont été, et sont, ressentis partout, tandis que l'insécurité alimentaire et énergétique se généralisait

dans le monde entier. Cette guerre meurtrière ne vise pas seulement à conquérir l'Ukraine et à la spolier de son indépendance ; elle cherche à invalider la Charte des Nations Unies et les principes mêmes du droit international. Elle cherche à démanteler la sécurité mondiale et à inaugurer une ère où la force brute et l'usurpation de terres seront la norme acceptée.

C'est l'armée russe qui a envahi l'Ukraine, et non l'inverse. Rien ne pourra occulter cette évidence. Certes, ici à l'ONU, chaque pays nourrit ses propres préoccupations et aspirations et s'adresse à ses propres amis pour obtenir de l'aide, mais dans cette guerre, nous ne pouvons pas choisir d'autre camp que celui qui protège le droit d'un pays à se défendre. Il est de notre devoir de soutenir cette juste cause. Il n'y a pas si longtemps, la Croatie a été victime d'une guerre très similaire, répondant quasiment au même prétexte et à la même justification cynique. Dans cette situation difficile, toute forme d'aide était importante, même s'il ne s'agissait que de reconnaître la tragédie subie ; même s'il ne s'agissait que de prendre acte du fait que nous étions des victimes. Une résolution dans ce sens (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale), reconnaissant la tragédie et l'injustice infligées à l'Ukraine, a été adoptée hier par l'Assemblée générale, à une écrasante majorité.

À quelques exceptions près, le monde continue de soutenir l'Ukraine et le droit de son peuple à la légitime défense. Un an après, les Ukrainiens ne se sont pas lassés, et nous ne devons donc pas non plus nous lasser de les soutenir. En tout état de cause, nous n'acceptons pas la normalisation de cette guerre cruelle qui prend délibérément les civils pour cible. La Russie a commencé cette guerre et la Russie est la seule à pouvoir y mettre un terme, en retirant ses troupes d'Ukraine. En attendant, la Croatie continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine et de son peuple, et de défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous admirons la bravoure et la dignité des Ukrainiennes et des Ukrainiens qui défendent leur pays et leurs foyers, et nous avons une dette de gratitude envers eux, qui défendent les principes primordiaux inscrits dans la Charte et l'ordre international fondé sur des règles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Estonie.

M. Reinsalu (Estonie) (*parle en anglais*) : L'Estonie est voisine de l'État agresseur, la Russie, et cette guerre a eu des répercussions notables sur mon pays.

Nous avons accueilli des dizaines de milliers de réfugiés ukrainiens. Tout au long de cette guerre, nous avons subi des cyberattaques systématiques émanant de la Russie. Cela fait maintenant 12 mois que la Russie livre sa guerre d'agression à grande échelle, brutale, non provoquée et génocidaire contre l'Ukraine. L'objectif du Kremlin, rayer de la carte une Ukraine souveraine et démocratique, n'a pas changé. Après une année de combats courageux, l'Ukraine mérite plus que jamais la paix. Toutefois, il ne peut s'agir d'une paix à tout prix. Nous avons besoin d'une paix juste et durable en pleine conformité avec la Charte des Nations Unies ; une paix qui maintienne et renforce l'ordre international fondé sur des règles, avec l'ONU en son centre ; une paix qui empêche le recours à la force pour redessiner les frontières internationales. Ce sont exactement les mêmes paramètres que ceux en faveur desquels l'écrasante majorité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies a voté hier lors de l'adoption de la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale. Les Membres de l'ONU soutiennent fermement une paix globale, juste et durable en Ukraine qui repose sur le droit international et la Charte. Le plan de paix ukrainien est fondé sur les mêmes valeurs et principes universels, et j'appelle donc les Membres de l'ONU à soutenir le plan de paix en 10 points du Président Zelenskyy.

Deuxièmement, l'Article 51 de la Charte accorde à chaque pays le droit à la légitime défense, et nous devons collectivement veiller à ce que l'Ukraine puisse se défendre contre son agresseur. Nous avons vu les monstrueuses atrocités que la Russie a commises, et continue malheureusement de commettre aujourd'hui, en Ukraine. Cela doit cesser. C'est la raison pour laquelle l'aide militaire de l'Estonie à l'Ukraine a atteint 1 % de son produit intérieur brut. Nous voulons qu'une Ukraine souveraine survive à cette agression brutale et qu'elle l'emporte. C'est ainsi que la paix et la justice seront assurées. Nous appelons tous les peuples du monde à se mobiliser pour soutenir l'Ukraine.

Troisièmement, pour parvenir à une paix durable, le principe de responsabilité doit être pleinement appliqué. Cela inclut notre obligation de discréditer complètement l'agression en tant qu'outil des relations internationales. Nous devons aux milliers d'Ukrainiens tués, violés et déplacés de force de faire répondre de leur crime d'agression les dirigeants politiques et militaires de la Russie. C'est pourquoi il faut créer un tribunal international spécial pour le crime d'agression en Ukraine au sein du système des Nations Unies. Nous ne pouvons pas laisser M. Poutine se cacher derrière une faille judiciaire.

Le moment viendra où M. Poutine s'assiéra devant un tel tribunal. Il est grand temps de tirer les enseignements du passé. Les horreurs de la guerre dont nous sommes témoins aujourd'hui sont les conséquences tragiques de l'impunité qui a prévalu pour les atrocités criminelles commises par l'Union soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale, y compris contre mon pays et mon peuple. Non seulement un tribunal rendrait justice aux victimes de ce crime effroyable, il aurait également un effet dissuasif et contribuerait à prévenir de futurs conflits.

Enfin, aujourd'hui, à l'occasion du 105^e anniversaire de la déclaration d'indépendance de mon pays,

l'Estonie, et de notre fête de l'indépendance, mes pensées vont à nos courageux compatriotes qui ont combattu pour notre liberté et notre indépendance. Mais je prie aussi pour l'Ukraine et les Ukrainiens, qui sont les personnes les plus courageuses que je connaisse. L'Ukraine ne défend pas seulement son pays, son peuple et son droit à l'existence, elle défend également les valeurs communes d'une humanité unie, l'ordre juridique international et la Charte. La paix naît de la vérité. La Fédération de Russie est un régime terroriste, qui commet un génocide contre le peuple ukrainien. Le monde doit le reconnaître.

La séance est levée à 13 h 45.